

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 9, 2021

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met by videoconference this day at 6:30 p.m. [ET] to examine Bill S-225, An Act to amend the Copyright Act (remuneration for journalistic works).

Senator Michael L. MacDonald (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, my name is Michael MacDonald. I'm a senator from Cape Breton, Nova Scotia and I'm chair of the committee.

Today we are conducting this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications by video conference. Participants are asked to have their microphones muted at all times. Before speaking, please wait until you are recognized by name. I will ask senators to use the raised-hand feature in order to be recognized. Once you have been recognized, please pause for a few seconds and let the audio signal catch up to you. When speaking, please speak slowly, clearly and do not use the speakerphone.

I also ask members to speak in the language that they have chosen to listen to. If you have chosen to listen to interpretation in English, speak only English. If you have chosen to listen to interpretation in French, speak only French. If you are not using the interpretation service, you may speak in either language, but please avoid switching from one language to the other in the same intervention.

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk and we will work to resolve the issue. If you experience other technical challenges, please contact the committee clerk through the technical assistance number provided. Please note that we may need to suspend during these times, as we need to ensure that all members are able to participate fully.

Finally, I would like to remind all participants that Zoom screens should not be copied, recorded or photographed. You may use and share the official proceedings posted on the SenVu website for that purpose.

Today we are continuing our examination of Bill S-225, An Act to amend the Copyright Act (remuneration for journalistic works). We have with us for the first panel Erin Finlay, Partner, Stohn Hay Cafazzo Dembroski Richmond LLP; Francis Sonier,

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 9 juin 2021

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 30 (HE), par vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-225, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur (rémunération pour les œuvres journalistiques).

Le sénateur Michael L. MacDonald (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je m'appelle Michael MacDonald. Je suis un sénateur du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, et je suis le président de ce comité.

Nous tenons aujourd'hui cette séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications par vidéoconférence. Les participants sont priés de garder leur micro en sourdine en tout temps. Avant de parler, veuillez attendre que votre nom soit annoncé. Je demanderai aux sénateurs de bien vouloir utiliser la fonction « main levée » pour que l'on sache qu'ils veulent s'exprimer. Une fois que le président vous a donné la parole, veuillez faire une pause de quelques secondes pour laisser le signal audio vous rattraper. Veuillez parler lentement et clairement, et ne pas utiliser le haut-parleur.

Je demanderai également aux membres de s'exprimer dans la langue qu'ils ont choisi d'écouter. Si vous avez choisi d'écouter l'interprétation en anglais, parlez uniquement en anglais. Si vous avez choisi d'écouter l'interprétation en français, parlez uniquement en français. Si vous n'avez pas recours à l'interprétation, vous pouvez vous exprimer dans l'une ou l'autre langue, mais évitez de passer d'une langue à l'autre au cours de la même intervention.

Si vous éprouvez des difficultés techniques, notamment en ce qui a trait à l'interprétation, veuillez le signaler au président ou à la greffière, et nous nous efforcerons de résoudre le problème. Si vous rencontrez d'autres difficultés techniques, veuillez contacter la greffière du comité en utilisant le numéro d'assistance technique fourni. Notez que nous pourrions devoir suspendre la séance pendant ce temps, car nous devons nous assurer que tous les membres sont en mesure de participer pleinement.

Enfin, je tiens à rappeler à tous les participants que les écrans Zoom ne doivent être ni copiés, ni enregistrés, ni photographiés. Vous pouvez toutefois utiliser et partager les délibérations officielles publiées sur le site SenVu.

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude du projet de loi S-225, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur (rémunération pour les œuvres journalistiques). Dans le premier groupe de témoins, nous avons Erin Finlay, associée, Stohn Hay

President of Réseau Presse; Jean-Hugues Roy, Journalist and Professor, School of Media, Université du Québec à Montréal; and Edward Greenspon, President and CEO, Public Policy Forum.

In the second panel we will hear from Jason Kee, Government Affairs and Public Policy Counsel from Google Canada.

I would like to thank all our witnesses for joining us this evening. I invite Ms. Finlay, Mr. Roy, Mr. Sonier and Mr. Greenspon to give their opening remarks, followed by questions from senators.

Ms. Finlay, we begin by opening the floor to you.

Erin Finlay, Partner, Stohn Hay Cafazzo Dembroski Richmond LLP, as an individual: Honourable senators, thank you very much for the invitation to appear before you this evening on Bill S-225.

My law firm and I specialize in copyright and entertainment law, and we represent clients in the film, television, music and publishing industries. While I do represent certain clients in the news media publishing industry, I am here this evening on my own behalf and not on behalf of any of my clients or my firm's clients. I would ask that my comments this evening be treated as my own and not be attributed to anyone else.

First, I would like to commend and thank Senator Carignan for tabling this bill. I agree wholeheartedly that we are in need of additional support for journalism and news media in this country. Now, more than ever, it is imperative that we have a unique Canadian voice; that our opinions and voices are expressed, heard and read; and that those who create the content we all read and love are fairly compensated when their works are used.

I intend to focus my comments primarily on the technical aspects of the bill. Others have spoken — and I expect will speak — to the reasons why legislative change may be required. Essentially, the argument is this: Foreign tech giants, such as Google and Facebook, have diverted 80% of all online advertising revenue to their own platforms. These tech companies make money by distributing valuable content that is created and owned by others. In so doing, they are free-riding on the backs of creators, often cannibalizing the copyright owners' markets and sharing little, if any, of those revenues back to the creators of the content.

Cafazzo Dembroski Richmond LLP; Francis Sonier, président de Réseau Presse; Jean-Hugues Roy, journaliste et professeur à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal; et Edward Greenspon, président-directeur général du Forum des politiques publiques.

Dans le deuxième groupe, nous entendrons le témoignage de Jason Kee, conseiller en affaires gouvernementales et en politique publique chez Google Canada.

Je tiens à remercier tous nos témoins d'être présents ce soir. J'invite Me Finlay, M. Roy, M. Sonier et M. Greenspon à présenter leur déclaration liminaire, puis nous passerons aux questions des sénateurs.

Maître Finlay, nous allons commencer par vous.

Me Erin Finlay, associée, Stohn Hay Cafazzo Dembroski Richmond LLP, à titre personnel : Honorables sénateurs, je vous suis très reconnaissante de m'avoir invitée à comparaître devant vous ce soir pour discuter du projet de loi S-225.

Les membres de mon cabinet et moi-même sommes spécialisés dans le droit d'auteur et le droit du divertissement, et nous représentons des clients issus des secteurs du cinéma, de la télévision, de la musique et de l'édition. Bien que je représente certains clients du secteur de l'édition des médias d'information, je suis ici ce soir à titre personnel et non au nom de l'un de mes clients ou des clients de mon cabinet. Je vous demanderais de considérer mes commentaires de ce soir comme les miens et de ne les attribuer à personne d'autre.

Tout d'abord, je tiens à féliciter et à remercier le sénateur Carignan d'avoir déposé ce projet de loi. Je suis tout à fait d'accord pour dire que nous avons besoin d'offrir un soutien supplémentaire au journalisme et aux médias d'information dans notre pays. Il est plus que jamais impératif que nous possédions une voix canadienne unique; que nos opinions et nos voix soient exprimées, entendues et lues, et que ceux qui créent le contenu que nous lisons et aimons tous soient rémunérés équitablement quand on utilise leurs œuvres.

Je compte axer mes commentaires principalement sur les aspects techniques du projet de loi. D'autres personnes ont parlé — et je m'attends à ce qu'on en parle encore — des raisons pour lesquelles un changement législatif pourrait être nécessaire. En substance, l'argument est le suivant : les géants étrangers de la technologie, comme Google et Facebook, ont détourné 80 % de tous les revenus publicitaires en ligne vers leurs plateformes. Ces entreprises technologiques gagnent de l'argent en distribuant du contenu de valeur créé et détenu par d'autres personnes. Ce faisant, elles profitent des créateurs et cannibalisent souvent les marchés des titulaires de droits d'auteur en reversant une part minime, voire nulle, de ces revenus aux créateurs du contenu.

The question, then — at least for me — is how do we best ensure that journalists and news media publishers are properly compensated when their works are used by online platforms?

As I understand it, the bill attempts to answer that question by creating a remuneration right for journalistic works under the Copyright Act and encourages a certain licensing regime to ensure that some monies flow back to the creators of the content.

Unfortunately, however, in my view, the bill does not accomplish what I think it was intended to accomplish. At best, it creates confusion in our copyright law; and at worst, it might actually diminish or take away the copyright protection that journalists and news media publishers already have.

In Canada, journalists and news media publishers already have full, exclusive copyrights for their articles and newspapers — and this is both in print and digital — under section 3 of the Copyright Act. If you will bear with me for a moment, I'm going to put my lawyer hat on — if it was ever off — and talk a bit about why this protection is already in our act.

The Copyright Act protects both articles and newspapers as a whole as literary works and gives journalists and news media publishers the sole right — and the right to authorize others — to produce or reproduce literary works and other works, or any substantial part of literary works, and to perform those works in public. The performance right includes the right to communicate the work to the public by telecommunications, which includes communicating the work over the internet.

Full exclusive copyrights give copyright owners the right to control how their works are used, subject to any exceptions that may apply. Copyright owners typically control these rights via voluntary licensing arrangements or agreements where rights are exchanged and negotiated for some level of compensation back to the creators and owners of copyright.

Notably, creators of journalistic works, as they're defined under the bill, can form collective societies today and they can license their works under a collective licensing scheme, including to Google, Facebook and other platforms. To date, however, copyright owners have chosen not to license these uses to these platforms via collective licensing, and that is their prerogative as copyright owners.

La question qui se pose alors — du moins selon moi — est de savoir comment garantir au mieux une rémunération adéquate des journalistes et des éditeurs de médias d'information lorsque leurs œuvres sont utilisées par des plateformes en ligne.

Si j'ai bien compris, le projet de loi vise à répondre à cette question en créant un droit à la rémunération pour les œuvres journalistiques en vertu de la Loi sur le droit d'auteur et en encourageant l'établissement d'un régime de licences afin de garantir qu'une partie de l'argent revienne aux créateurs du contenu.

Malheureusement, je pense que le projet de loi n'accomplit pas ce qu'il était censé accomplir. Au mieux, il crée de la confusion dans notre loi sur le droit d'auteur; et au pire, il pourrait en fait réduire ou supprimer la protection du droit d'auteur dont bénéficient déjà les journalistes et les éditeurs de médias d'information.

Au Canada, les journalistes et les éditeurs de médias d'information disposent déjà de droits d'auteur complets et exclusifs pour leurs articles et leurs journaux — et ce, tant sur support papier que numérique — conformément à l'article 3 de la Loi sur le droit d'auteur. Si vous me le permettez, je vais enfiler ma casquette d'avocate — que je n'ai peut-être jamais retirée — et vous expliquer pourquoi cette protection figure déjà dans notre loi.

La Loi sur le droit d'auteur protège les articles et les journaux dans leur ensemble en tant qu'œuvres littéraires et confère aux journalistes et aux éditeurs de médias d'information le droit exclusif de produire ou de reproduire des œuvres littéraires et autres, ou toute partie substantielle d'œuvres littéraires, et de présenter ces œuvres en public, ainsi que le droit d'autoriser des tiers à le faire. Le droit de représentation comprend le droit de communiquer l'œuvre au public par télécommunication, ce qui inclut la communication de l'œuvre sur Internet.

L'exclusivité totale des droits d'auteur confère aux titulaires le droit de contrôler la manière dont leurs œuvres sont utilisées, sous réserve des exceptions qui peuvent s'appliquer. Les titulaires de droits d'auteur contrôlent généralement ces droits par le biais d'accords d'octroi de licence volontaire ou d'accords en vertu desquels les droits sont échangés et négociés contre un montant d'argent versé aux créateurs et aux titulaires de droits d'auteur.

Par exemple, les créateurs d'œuvres journalistiques, telles qu'ils sont définis dans le projet de loi, peuvent aujourd'hui former des sociétés de gestion des droits d'auteur et concéder des licences pour leurs œuvres dans le cadre d'un système d'octroi de licences collectif, y compris à Google, Facebook et d'autres plateformes. À ce jour, cependant, les titulaires de droits d'auteur ont choisi de ne pas concéder ces utilisations à ces plateformes

The remuneration right as proposed in the bill is what we call a neighbouring right. A neighbouring right is something different — and frankly less — than a full section 3 copyright. As an example, the remuneration right as proposed in the bill lasts for only two years. Copyright in a literary work typically lasts for between 50 to 70 years from the date of the death of the author. So this is something significantly less than the existing rights.

It is highly unusual to see a remuneration right run parallel with a full copyright in Canada. My concern is that such a remuneration right, as well-intentioned as it might be, might be interpreted to take away from the full copyrights that journalists and news media publishers already have. There may be other fixes or corrections to the Copyright Act that are required, but journalists and publishers currently have the rights they need to license, via collective licensing or any other way, through section 3 of the act.

Today's journalism crisis is not a copyright protection problem; rather, it's a bargaining position problem. Global behemoth tech giants and platforms will not come to the table to negotiate reasonable compensation for the use of journalistic works on their platforms. We need to encourage them to come to the table, and that, in my view, is where the focus should be right now.

Finally, I would encourage this committee to consult widely on this. If you have not heard from the publishing industry and the journalists themselves that this is the solution they are looking for, please do not impose licensing regimes upon them unless there is a wide consensus from copyright owners who will be affected.

I would be happy to speak to the specific technicalities of the bill and answer any other questions you may have. Thank you again for your time this evening.

The Chair: Thank you, Ms. Finlay. Next, we'll hear from Mr. Roy.

[*Translation*]

Jean-Hugues Roy, Journalist and Professor, School of Media, Université du Québec à Montréal, as an individual: My thanks to all of the members of the Transport and Communications Committee for this invitation. Greetings to Senator Carignan who was the mayor of Deux-Montagnes, the

de cette façon, et cela reste leur prérogative en tant que titulaire de droits d'auteur.

Le droit à la rémunération tel qu'il est proposé dans le projet de loi est ce que nous appelons un droit voisin. Un droit voisin n'équivaut pas — et, pour être franc, est inférieur — à un droit d'auteur intégral au titre de l'article 3 de la loi. À titre d'exemple, le droit à la rémunération tel qu'il est proposé dans le projet de loi ne dure que deux ans. Les droits d'auteur relatifs à une œuvre littéraire durent généralement entre 50 et 70 ans à compter de la date du décès de l'auteur. Leur durée est donc nettement inférieure à celle des droits existants.

Au Canada, il est très rare qu'un droit à la rémunération existe parallèlement à un droit d'auteur intégral. Je crains qu'un droit à la rémunération de ce type, bien qu'il parte d'une bonne intention, ne soit interprété comme une atteinte aux droits d'auteur intégraux dont jouissent déjà les journalistes et les éditeurs de médias d'information. Il pourrait être nécessaire d'apporter d'autres modifications ou corrections à la Loi sur le droit d'auteur, mais les journalistes et les éditeurs disposent actuellement des droits dont ils ont besoin pour accorder des licences par le biais du système d'octroi de licences collectif ou de toute autre manière, au titre de l'article 3 de la loi.

La crise du journalisme d'aujourd'hui n'est pas un problème de protection des droits d'auteur, mais plutôt un problème de position de négociation. Les géants mondiaux de la technologie et les plateformes ne veulent pas s'asseoir à la table pour négocier une rémunération raisonnable pour l'utilisation d'œuvres journalistiques sur leurs plateformes. Nous devons les encourager à s'asseoir à la table des négociations et, à mon avis, c'est ce sur quoi nous devrions concentrer nos efforts dès maintenant.

Enfin, j'invite votre comité à mener une vaste consultation sur ce sujet. Si l'industrie de l'édition et les journalistes eux-mêmes ne vous ont pas dit que c'était la solution qu'ils recherchaient, ne leur imposez pas de régimes de licence à moins qu'il n'y ait un large consensus parmi les titulaires de droits d'auteur qui seront touchés par cette mesure.

Je serais heureuse de parler des aspects techniques particuliers du projet de loi et de répondre à toute autre question que vous pourriez avoir. Je vous remercie encore une fois du temps que vous m'avez accordé ce soir.

Le président : Merci, maître Finlay. Nous allons maintenant entendre le prochain intervenant, M. Roy.

[*Français*]

Jean-Hugues Roy, journaliste et professeur, École des médias, Université du Québec à Montréal, à titre personnel : Merci à tous les membres du Comité des transports et des communications de cette invitation. Je salue le sénateur Carignan, qui a été maire de la ville voisine d'où je vous parle en

city next to where I am speaking from today. I want to thank him first for the bill he introduced earlier about protecting journalistic sources. People who work in journalism had been waiting for it for a very long time. I also want to thank him for Bill S-225.

A few weeks ago, Facebook announced a partnership with 14 Canadian media as part of a project they called the News Innovation Test. Google is currently negotiating agreements with various media to use their journalistic content.

We must not delude ourselves about initiatives like these. We would not have seen them if the Minister of Heritage, Steven Guilbeault, had not announced that he was preparing a bill to force the web giants to share their revenue with the news industry. However, Mr. Guilbeault's bill no longer exists. This morning, again, the Canadian news media published a letter in virtually every newspaper in the country to remind Mr. Guilbeault of his promise, which is why it is important to keep up the pressure on the digital giants and why Bill S-225 is a good idea.

In 2020, I estimated that Facebook had earned revenue of \$210 million Canadian from the Canadian journalistic content shared on its platforms. For the first quarter of 2021 alone, we can assume that its earnings reached \$63.4 million. That figure represents a 40% increase over the first quarter of 2020. That \$63 million profit in three months for Facebook can be compared to the \$8 million over three years that Facebook has promised to invest in news in Canada. There is a major imbalance here.

Is Bill S-225 the right way to correct that imbalance? Unfortunately, I'm not sure. The main problem with the bill lies in the definitions of the terms "journalistic work" and "journalism organization" at the beginning of the draft legislation. In my opinion, they are too vague. If I put myself in a Rebel News journalist's shoes, for example, or in Alexis Cossette-Trudel's, everything there applies to me. I am afraid that even people who engage in disinformation will be able to benefit from this bill. This problem could be alleviated by taking the definition of "journalist" from the Evidence Act, but that would not completely solve the problem. The other way might be to model it on the Australian law, enacted in February, which establishes two tests. The Australian law says that in order to receive royalties from Google and Facebook, news corporations must be registered. That is something that we already have in Canada. The Canada Revenue Agency confers the status of registered journalism organization, and an independent committee decides in advance who may be given that status. At present, however, it is enjoyed by only two journalism organizations.

ce moment, soit Deux-Montagnes. Je le remercie d'abord pour le projet de loi qu'il avait déjà présenté sur la protection des sources journalistiques. Le milieu du journalisme l'attendait depuis très longtemps. Je le remercie aussi pour le projet de loi S-225.

Il y a quelques semaines, Facebook a annoncé un partenariat avec 14 médias canadiens dans le cadre d'un projet qu'ils ont appelé News Innovation Test. Google négocie actuellement des ententes avec différents médias pour l'utilisation de leurs contenus journalistiques.

Il ne faut pas se leurrer par rapport à de telles initiatives. On ne les aurait pas vues si le ministre du Patrimoine, Steven Guilbeault, n'avait pas annoncé qu'il préparait un projet de loi pour forcer les géants du Web à partager leurs revenus avec le monde de l'information. Toutefois, le projet de loi de M. Guilbeault n'existe pas encore. Ce matin, une fois de plus, les médias d'information canadiens ont publié une lettre dans à peu près tous les journaux du pays pour rappeler sa promesse à M. Guilbeault, d'où l'importance de maintenir la pression sur les géants du numérique et l'intérêt du projet de loi S-225.

En 2020, j'ai estimé que Facebook avait réalisé un chiffre d'affaires de 210 millions de dollars canadiens grâce aux contenus journalistiques canadiens qui sont partagés sur ses plateformes. En exclusivité, pour le premier trimestre de l'année 2021, on peut présumer que la somme a atteint 63,4 millions de dollars. Ce montant représente une hausse de 40 % par rapport au premier trimestre de l'année 2020. Ces profits de 63 millions de dollars en trois mois pour Facebook, on peut les comparer aux 8 millions de dollars sur trois ans que Facebook a promis d'investir en information au Canada. Il y a ici un grand déséquilibre.

Le projet de loi S-225 est-il la bonne façon de corriger ce déséquilibre? Je n'en suis malheureusement pas certain. Le principal problème avec le projet de loi se trouve dans les définitions, que l'on retrouve au début du texte de loi, des termes « œuvre journalistique » et « organisation journalistique ». Elles sont, à mon avis, trop vagues. Si je me mets à la place d'un journaliste de Rebel News, par exemple, ou d'Alexis Cossette-Trudel, tout ce qui est écrit là-dedans s'applique à moi. Je crains que même des gens qui font de la désinformation puissent profiter de ce projet de loi. On pourrait pallier ce problème en allant chercher la définition de « journaliste » qu'on retrouve dans la Loi sur la preuve, mais cela ne réglerait pas complètement le problème. L'autre façon serait peut-être de s'inspirer de la loi australienne, qui a été adoptée en février et qui a notamment implanté deux tests. La loi australienne dit qu'une entreprise de presse, pour bénéficier de redevances de la part de Google et de Facebook, doit être enregistrée. C'est quelque chose qui existe déjà au Canada. L'Agence du revenu du Canada octroie un statut d'organisation journalistique enregistrée, et c'est un comité indépendant qui détermine en

Australia has also instituted a professional standards test. News corporations must be members of press councils in Australia or the equivalent of the Canadian Association of Broadcasters. Bill S-225 could define journalism organizations as organizations that belong to a press council, or, perhaps better still, define press corporations as corporations whose work is certified by an international standard such as is proposed by the Journalism Trust Initiative, a platform headed by Reporters Without Borders, which could, in my opinion, become an ISO-9001 standard of journalistic quality.

In addition, I wonder whether the bill provides for the creation of a collective society, a sort of journalism SOCAN. I am not sure that this is a good mechanism for redistributing royalties to news organizations. That kind of mechanism may have advantages. For example, it would require that the platforms open their databases to see how information circulates on Facebook, Instagram, Messenger and WhatsApp. In that case, I say bravo! In my opinion, it would also be essential for researchers to have access to that data in order to prevent disinformation, always respecting the privacy of users of the platforms. However, there would be disadvantages to a journalism SOCAN. I can't see how it could be determined that a piece of information resulted in entitlement to a royalty. I have no answer to that question. I submit to the committee, however, that the media themselves are the ones that put their content in the platforms.

A payment should not be associated with a hyperlink. You don't want to do that. It would be contrary to the very foundation of the internet. In addition, I think it is hard to say that a particular report shared on Facebook generated particular revenue. Nor can we say, today, that an editorial by Brian Myles published on May 31 earned *Le Devoir* 67 cents, for example, or that the one it published on May 17 is worth 52 cents. It is the entire body of work that counts. For Facebook, the body of work merits our attention because 98% of its revenue comes from advertising sales. That is because part of that attention is generated by journalistic content for which Facebook can be required to pay the content producers a portion. I am not sure that the copyright approach is the best.

In closing, we can ask whether the Australian approach is the best. I'm not sure about that either, because the more I think about it, the more I like the principle of a tax on digital services, like the one proposed in the last budget. All digital companies are charged 3% of their total sales, because they are believed to earn revenue and benefits from the various Canadian cultural and

amount to which this status can be granted. However, for the moment, there are two journalistic organizations that benefit.

The Australia has also implemented a test of professional standards. Corporations must be members of press councils in Australia or the equivalent of the Canadian Association of Broadcasters. Bill S-225 could define journalism organizations as organizations that belong to a press council, or, perhaps better still, define press corporations as corporations whose work is certified by an international standard such as is proposed by the Journalism Trust Initiative, a platform headed by Reporters Without Borders, which could, in my opinion, become an ISO-9001 standard of journalistic quality.

On the other hand, I wonder if, in the bill, there is a provision for the creation of a collective society, a sort of journalism SOCAN. I am not sure that this is a good mechanism for redistributing royalties to news organizations. This kind of mechanism may have advantages. For example, it would require that the platforms open their databases to see how information circulates on Facebook, Instagram, Messenger and WhatsApp. In that case, I say bravo! In my opinion, it would also be essential for researchers to have access to that data in order to prevent disinformation, always respecting the privacy of users of the platforms. However, there would be disadvantages to a journalism SOCAN. I can't see how it could be determined that a piece of information resulted in entitlement to a royalty. I have no answer to that question. I submit to the committee, however, that the media themselves are the ones that put their content in the platforms.

It would not be appropriate to associate a payment with a hyperlink. You do not want to do that. It would be contrary to the very foundation of the internet. In addition, it is difficult to say that a particular report shared on Facebook generated particular revenue. Nor can we say, today, that an editorial by Brian Myles published on May 31 earned *Le Devoir* 67 cents, for example, or that the one it published on May 17 is worth 52 cents. It is the entire body of work that counts. For Facebook, the body of work deserves our attention because 98% of its revenue comes from advertising sales. That is because part of that attention is generated by journalistic content for which Facebook can be required to pay the content producers a portion. I am not sure that the copyright approach is the best.

At the end, we can ask whether the Australian approach is the best. I'm not sure about that either, because the more I think about it, the more I like the principle of a tax on digital services, like the one proposed in the last budget. All digital companies are charged 3% of their total sales, because they are believed to earn revenue and benefits from the various Canadian cultural and

news content. That tax therefore represents their share of funding that content.

The budget estimates that \$900 million could be generated over the next five years with that kind of tax. That money could be paid to the Canada Media Fund whose mandate could be expanded to include information. The money would be redistributed every year by peers: by journalists.

I am now ready to answer your questions. Thank you very much.

[English]

The Chair: Thank you, Mr. Roy. We will hear from Mr. Sonier next. Please go ahead.

[Translation]

Francis Sonier, President, Réseau.Presse: Members of the committee, Réseau.Presse has been the only network of French-language newspapers serving the French-Canadian minority population since 1976.

These francophone community newspapers provide a window into the lives of the francophone minority communities in Canada and are also the cornerstone on which the development and vitality of those communities are built.

As you know, the media have been facing major challenges for over 10 years and the situation continues to deteriorate. The main reason for this is that advertisers have chosen to shift to the web giants. However, the Government of Canada has also chosen to give 70% of its advertising budget to Google and Facebook, American giants that pay no royalties, at the expense of the Canadian media. Francophone minority community newspapers are no exception and they are even doubly penalized, because they do not have the critical mass of readers to enable them to generate enough advertising revenue to carry on their activities in a satisfactory way.

Thank you for allowing us to share our observations from our analysis of Bill S-225. The bill is certainly of enormous importance to us, because its intention goes to the heart of our concerns. We recognize that this bill reflects an effort and desire to protect the media and we thank you for that.

At the outset, we want to inform you that Réseau.Presse is working closely with News Media Canada and the Coalition des éditeurs francophones to have the federal government enact legislation requiring that Google and Facebook negotiate collectively with the Canadian media. Mr. Roy said earlier that

des revenus et des avantages des différents contenus canadiens, en culture et en information. Cette taxe représente donc leur participation au financement de ces contenus.

Le budget estime que 900 millions de dollars pourraient être générés au cours des cinq prochaines années avec une telle taxe. Ces montants pourraient être versés au Fonds des médias du Canada, dont le mandat pourrait être élargi pour inclure l'information. Ce serait des pairs, soit des journalistes, qui redistribuerait l'argent chaque année.

Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions. Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président : Merci, monsieur Roy. Nous allons maintenant entendre le prochain intervenant, M. Sonier. Veuillez prendre la parole.

[Français]

Francis Sonier, président, Réseau.Presse : Mesdames et messieurs les membres du comité, Réseau.Presse constitue l'unique réseau de journaux de langue française desservant la population franco-canadienne en situation minoritaire, et ce, depuis 1976.

Ces journaux communautaires francophones sont une vitrine sur la vie des communautés francophones minoritaires du Canada et ils sont aussi la pierre angulaire autour de laquelle s'articulent le développement et la vitalité de ces communautés.

Comme vous le savez, les médias affrentent des défis majeurs depuis plus de 10 ans et la situation ne cesse de se détériorer. La principale raison de ceci est que les annonceurs ont choisi de se tourner vers les géants du Web. Cependant, le gouvernement du Canada a également choisi de donner 70 % de son budget de publicité à Google et à Facebook, des géants américains qui ne paient aucune redevance en dépit des médias canadiens. Les journaux communautaires francophones en situation minoritaire ne font pas exception, et ils sont même doublement pénalisés, car ils n'ont pas la masse critique de lecteurs qui leur permet de générer des revenus publicitaires suffisants, et ce, pour mener leurs activités de manière satisfaisante.

Nous vous remercions de nous permettre de vous faire part de nos observations à la suite de notre analyse du projet de loi S-225. Ce dernier est certainement au centre de nos intérêts, puisque son intention est au cœur de nos préoccupations. Nous reconnaissons dans ce projet de loi un effort et une volonté de protéger les médias et nous vous en remercions.

D'entrée de jeu, nous souhaitons vous informer que Réseau.Presse travaille étroitement avec Médias d'Info Canada et la Coalition des éditeurs francophones, afin que le gouvernement fédéral adopte une loi exigeant que Google et Facebook négocient collectivement avec les médias canadiens.

we had taken a position today all over Canada. In our opinion, this bill must follow the model adopted in Australia, because, in addition to requiring that Google and Facebook pay royalties to content publishers, the Australian law comes with stringent implementation measures. That is why we believe that Bill S-225 is premature. We understand the sound reasons for amending the Copyright Act. However, that can't be done before enacting legislation to regulate Google and Facebook.

Transversality between the two acts is essential and Bill S-225 must take into account the provisions of the future law regulating Google and Facebook, which can't happen before that law is in place. On the topic transversality between the acts, we wish to draw your attention to the limits of the designation "Canadian journalism organization" for the purposes of the Income Tax Act. We invite the distinguished members of this committee to examine the criteria that define a Canadian journalism organization in the implementation of this act. You will have realized right away that these criteria are rather restrictive. In fact, they are so restrictive that approximately 75% of the newspapers that belong to Réseau.Presse are not able to obtain that designation and enjoy the tax benefits that result from it. That is also the case for a majority of the various small community newspapers found in all parts of Canada.

We also wondered about the proposal concerning freelance journalists and granting a licence to a Canadian journalism organization that will then be deemed to own the copyright. In 2019, Réseau.Presse had to deal with a similar case and the freelance journalists at that time systematically refused to assign their copyright to the newspaper to which they had granted a licence. They said that requiring them to assign their copyright beyond the licence granted would cause direct harm to freelance journalists, since it would prevent them from earning a living from their protected journalistic works as per the Copyright Act.

We have strong reservations about what is proposed in the bill. It must not be forgotten that because of the challenges experienced by the newspapers I referred to before, small newspapers now have almost no staff journalists and generally rely on freelance journalists.

We invite the members of the committee to take the time to study this issue in depth in order to protect the interests of this critical mass of journalists who have no fixed salary and earn their living solely from their journalistic works.

We also have to admit that every time a bill that has an impact on minority official language media is introduced, we are always surprised at the fact that there is no automatic, systematic verification of whether there are obligations that must be met

M. Roy a d'ailleurs mentionné tout à l'heure que nous avions fait une intervention aujourd'hui un peu partout au pays. À notre avis, cette loi doit être calquée sur le modèle adopté en Australie, car, en plus d'imposer à Google et à Facebook le paiement de redevances aux éditeurs de contenu, la loi australienne est accompagnée de mécanismes rigoureux de mise en œuvre. C'est pour cette raison que nous sommes d'avis que le projet de loi S-225 est prématuré. Nous comprenons le bien-fondé d'apporter des amendements à la Loi sur le droit d'auteur. Cependant, ceci ne peut être fait avant l'adoption d'une loi pour encadrer Google et Facebook.

La transversalité entre les deux lois est essentielle et le projet de loi S-225 doit tenir compte des dispositions de la future loi encadrant Google et Facebook, ce qui ne peut se produire avant que celle-ci soit promulguée. En parlant de transversalité entre les lois, nous souhaitons porter à votre attention les limites de la désignation « d'organisation journalistique canadienne » aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu. Nous invitons les distingués membres de ce comité à se pencher sur les critères qui désignent une organisation journalistique canadienne dans la mise en œuvre de cette loi. Vous vous apercevrez rapidement que ces critères sont assez restrictifs. En fait, ils sont si restrictifs qu'environ 75 % des journaux membres de Réseau.Presse ne sont pas en mesure d'obtenir cette désignation et de bénéficier des avantages fiscaux qui en découlent. C'est aussi le cas pour la majorité des petits journaux communautaires de tout acabit partout au pays.

Nous nous sommes également questionnés sur la proposition concernant les journalistes pigistes et l'octroi d'une licence à une organisation journalistique canadienne qui sera ensuite réputée être titulaire du droit d'auteur. En 2019, Réseau.Presse a dû traiter un dossier semblable et les journalistes pigistes ont alors refusé systématiquement de céder leurs droits d'auteur au journal auquel ils avaient accordé une licence. Ils ont dit que le fait d'exiger la cession de leurs droits d'auteur au-delà de la licence accordée causait un préjudice direct aux journalistes pigistes, car cela les empêchait de vivre de leurs œuvres journalistiques protégées au sens de la Loi sur le droit d'auteur.

Nous avons de fortes réserves quant à ce qui est proposé dans le projet de loi. Il ne faut pas oublier que, en raison des défis vécus par les journaux que j'ai mentionnés précédemment, les petits journaux n'ont presque plus de journalistes salariés et comptent généralement sur des journalistes pigistes.

Nous invitons les membres du comité à prendre le temps d'étudier cette question à fond afin de protéger les intérêts de cette masse critique de journalistes qui n'ont pas de salaire fixe et qui vivent exclusivement de leurs œuvres journalistiques.

Enfin, nous devons vous avouer que, chaque fois qu'un projet de loi qui a une incidence sur les médias de langue officielle en situation minoritaire est présenté, nous sommes toujours surpris de l'absence de réflexes permettant de vérifier systématiquement

under the Official Languages Act. We then find ourselves in catch-up mode. We make representations to have our language rights respected, and sometimes we have to go to the Commissioner of Official Languages to be able to exercise them. That could be avoided if legislators were proactive instead of being reactive.

In conclusion, as the distinguished members of the committee examine Bill S-225, we hope that they will put the bill on hold in order to align it with the future law to regulate Google and Facebook, among others, that they will take into account the limits of the criteria governing a Canadian journalism organization in the Income Tax Act, and that they will ensure that the smaller newspapers that do not meet those criteria are also protected by Bill S-225.

We will also review the provisions in the bill concerning freelance journalists so as not to disadvantage them and so as to protect their copyright in their journalistic works, and we will look into what provisions of the Official Languages Act must be applied to Bill S-225.

Thank you for your attention and for the invitation.

The Chair: Thank you very much, Mr. Sonier.

[English]

Edward Greenspon, President and CEO, Public Policy Forum, as an individual: Good evening, senators. As someone who worked for decades in journalism and now is involved with ensuring journalists can continue to work for decades more, I am grateful for your recognition of the critical role and public good that journalism plays and its need to be financed in Canada.

I always think it best to begin by asking what problem we are seeking to solve, and the problem here is not really one, in my mind, about copyright; that is simply a modality for reallocating funds. Rather, the problem is that producers of journalism have a broken business model in which revenue has eroded for a dozen years. Normally, you as legislators should not care about that. When I was asked to investigate the journalism industry for what became *The Shattered Mirror*, I said governments had no business bailing out news organizations but that they did have a responsibility for the health of our democracy. If that led back to special measures for journalism, then — and only then — would government intervention be justified.

s'il y a certaines obligations à respecter en vertu de la Loi sur les langues officielles. Nous nous retrouvons par la suite en mode rattrapage. Nous faisons des représentations pour faire respecter nos droits linguistiques, et, parfois, nous devons nous adresser au commissaire aux langues officielles pour les faire valoir. Cela pourrait être évité si les législateurs étaient proactifs au lieu d'être réactifs.

En conclusion, à l'occasion de leurs travaux sur le projet de loi S-225, nous osons espérer que les distingués membres du comité mettront le projet de loi S-225 en veilleuse afin de l'arrimer à la future loi qui encadrera notamment Google et Facebook, qu'ils tiendront compte des limites des critères d'application d'une organisation journalistique canadienne dans la Loi de l'impôt sur le revenu et qu'ils s'assureront que les plus petits journaux qui ne satisfont pas à ces critères sont aussi protégés par le projet de loi S-225.

Nous reverrons également les dispositions concernant les journalistes pigistes dans le projet de loi afin de ne pas leur causer de préjudice et de protéger les droits d'auteur de leurs œuvres journalistiques et, enfin, nous vérifierons quelles dispositions de la Loi sur les langues officielles doivent être appliquées au projet de loi S-225.

Je vous remercie de votre attention et de l'invitation.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Sonier.

[Traduction]

Edward Greenspon, président et chef de la direction, Forum des politiques publiques, à titre personnel : Bonsoir, sénateurs. En tant que personne qui a travaillé pendant des décennies dans le secteur du journalisme et qui s'occupe maintenant de faire en sorte que les journalistes puissent continuer de travailler pendant encore des décennies, je vous suis reconnaissant de reconnaître le rôle essentiel que joue le journalisme dans le bien public et la nécessité de le financer au Canada.

Je pense toujours qu'il vaut mieux commencer par se demander quel est le problème que nous cherchons à résoudre et, à mon sens, le problème qui nous occupe en ce moment n'est pas celui du droit d'auteur; le droit d'auteur est simplement un moyen de réaffecter des fonds. Le problème, c'est plutôt que les producteurs du journalisme sont aux prises avec un modèle économique défaillant dans lequel les revenus sont grugés depuis une dizaine d'années. Normalement, en tant que législateurs, vous ne devriez pas vous soucier de cela. Lorsqu'on m'a demandé d'enquêter sur l'industrie du journalisme dans le cadre d'une étude dont le titre est devenu *Le miroir éclaté*, j'ai déclaré que les gouvernements n'avaient pas à renflouer les médias

In his landmark 1970 Senate report *The Uncertain Mirror*, the late senator Keith Davey said:

What happens to the catsup or roofing-tile or widget industry affects us as consumers; what happens to the publishing business affects us as citizens.

Thus, we should be clear that the problem is a threat to an essential democratic service.

I should make it very clear that I don't mean, when I'm speaking, written media alone or long-standing news media operators alone; I mean anyone who invests in gathering original news directed at Canadian audiences in their role as citizens, regardless of the platform, storytelling method or business model.

In his testimony, Senator Carignan said there are "a plethora of possibilities in addressing the relative impoverishment of the news industry in Canada." His recommendation of using the Copyright Act is a legitimate approach, but I think not necessarily the most direct approach. Again, the core problem we are trying to solve is the financial gulf that has grown between the producers of original news, who employ professional journalists, and the major distributors of that information who instead serve as platforms for material generated mostly by users.

I don't think we should begrudge these platforms their success. While I do believe they need to take responsibility for their role in disseminating online hate and disinformation, that's a question for another day. I'm sure you will hear them say that a news producer can block their searches if so desired, or that links and headlines constitute fair use of copyrighted material and are often initiated by the publishers themselves. These are not unreasonable arguments. Still, your focus must be on social consequences and the public interest. Ultimately, a bankrupt press cannot fulfill its functions as a free press. So, what to do?

Let me give a historical comparison. When cable companies, distributors of content produced by others, began to reap a disproportionate share of the revenue pie, governments brought in a cable levy to redirect a share of those funds to the

d'information, mais qu'ils étaient responsables de la santé de notre démocratie. Si cela conduisait les gouvernements à prendre des mesures spéciales pour protéger le journalisme, leurs interventions seraient alors justifiées, mais uniquement dans ce cas.

Dans son rapport sénatorial historique de 1970, intitulé *Le miroir équivoque*, le regretté sénateur Keith Davey a déclaré ce qui suit :

Ce qui arrive à l'industrie du ketchup, des bardeaux ou d'un quelconque bidule nous touche en tant que consommateurs. Ce qui arrive à l'industrie de l'édition nous touche en tant que citoyens et citoyennes.

Par conséquent, nous devrions comprendre clairement que le problème menace un service démocratique essentiel.

Je tiens à préciser que je ne parle pas uniquement de la presse écrite ou des exploitants de médias d'information de longue date, mais de tous ceux qui investissent dans la collecte de nouvelles originales destinées aux membres du public canadien, en tant que citoyens, quel que soit la plateforme, la méthode de narration ou le modèle économique utilisé.

Au cours de son témoignage, le sénateur Carignan a déclaré qu'il existe « une foule de possibilités pour remédier à l'appauvrissement relatif de l'industrie de l'information au Canada ». En recommandant l'utilisation de la Loi sur le droit d'auteur, il soutient une approche légitime, mais je pense que cette approche n'est pas nécessairement la plus directe. Je mentionne encore une fois que le problème central que nous essayons de résoudre est lié au fossé financier qui s'est creusé entre les producteurs de nouvelles originales, qui emploient des journalistes professionnels, et les principaux distributeurs de cette information qui offrent plutôt des plateformes pour publier le contenu créé principalement par des utilisateurs.

Je ne crois pas que nous devions reprocher à ces plateformes leur réussite. Même si je pense qu'elles doivent assumer la responsabilité découlant du rôle qu'elles jouent dans la diffusion en ligne de propos haineux et de désinformation, c'est une question à étudier un autre jour. Je suis sûr que vous les entendrez dire que les producteurs de nouvelles peuvent bloquer les recherches provenant des plateformes s'ils le souhaitent, ou que les liens et les grands titres constituent une utilisation équitable des œuvres protégées par le droit d'auteur et qu'ils sont souvent publiés par les éditeurs eux-mêmes. Ces arguments ne sont pas déraisonnables. Néanmoins, vous devez vous concentrer sur les conséquences sociales et l'intérêt public. En fin de compte, une presse en faillite ne peut pas exercer les fonctions d'une presse libre. Alors, que pouvons-nous faire?

Permettez-moi de faire une comparaison historique. Lorsque les câblodistributeurs, qui diffusaient du contenu produit par d'autres entreprises, ont commencé à récolter une part disproportionnée des revenus, les gouvernements ont instauré

production companies. This was not because cable companies were bad actors. It was because the capacity to tell Canadian stories was deemed to be in the public interest, and since cable companies were reaping those dividends, it seemed sensible and fair to redistribute 5% of their windfall.

I want to speak in the context of the Australian model and I want to quickly mention three problems with it.

One, I am concerned large platform companies will favour deals with large news companies. This may exclude local news producers, start-ups and others.

Two, although the bedrock of the policy is meant to be binding arbitration, I worry that the asymmetrical power between even a collective of news publishers and global platforms will not allow this to happen. The combined market capitalization of the so-called FAANGs on December 31, when I last looked at it, was larger than the GDP of any country in the world, except for China and the United States. Therefore, balanced outcomes may prove difficult to achieve.

Third, inviting the platforms to negotiate deals with individual publishers can badly distort the information marketplace. People have expressed concerns for decades that advertisers influence news agendas. In fact, it was rare to find an advertiser that had enough of a market share, more than 1% or 2% of a publisher's total revenues, to do so. In contrast, I can well imagine a platform accounting for 10% or more of a news organization's revenue under this system. They have massive public policy agendas of their own, including tax policy, regulatory oversight, data, et cetera.

You are here to strengthen the independent press, not to create new dependencies.

Recently, as you've been told, Facebook announced it will be giving money to select Canadian publishers. It refused to disclose how much money. As with dependency, the absence of transparency is problematic.

There is nothing inherently wrong, in my mind, with the bill in front of you. There are some specifics that are problematic, but nothing is wrong with it. A collective approach to copyright has worked in other sectors. To me, the question is whether it

des redevances que les câblodistributeurs devaient verser pour rediriger une partie de ces fonds vers les sociétés de production. Ce n'était pas parce que les câblodistributeurs étaient de mauvais acteurs. C'était parce que la capacité de raconter des histoires canadiennes était considérée comme étant dans l'intérêt public, et puisque les câblodistributeurs récoltaient ces dividendes, il semblait raisonnable et juste qu'ils redistribuent 5 % de leurs gains.

Je souhaite parler du contexte du modèle australien, et je tiens à mentionner rapidement trois problèmes liés à ce modèle.

Premièrement, je crains que les grandes plateformes privilégient les accords conclus avec de grandes entreprises de presse. Cela pourrait tenir à l'écart les producteurs d'informations locales, les entreprises en démarrage et d'autres entreprises.

Deuxièmement, bien que le fondement de la politique soit censé être un arbitrage exécutoire, je crains que le déséquilibre du pouvoir qui existe même entre un collectif d'éditeurs de nouvelles et les plateformes mondiales ne permette pas que cela se produise. La capitalisation boursière combinée de Facebook, Amazon, Apple, Netflix et Google en date du 31 décembre, c'est-à-dire la date de mon dernier examen, était supérieure au PIB de tous les pays du monde, à l'exception de la Chine et des États-Unis. Par conséquent, il pourrait s'avérer difficile d'obtenir des résultats équilibrés.

Troisièmement, le fait d'inviter les plateformes à négocier des accords avec des éditeurs particuliers pourrait gravement fausser le marché de l'information. Depuis des décennies, les gens s'inquiètent du fait que les annonceurs influencent les programmes d'information. En fait, il était difficile de trouver un annonceur qui possédait une part de marché suffisante pour le faire, c'est-à-dire un annonceur qui contribuait à plus de 1 ou 2 % des revenus totaux d'un éditeur. En revanche, je peux très bien imaginer que les revenus versés par une plateforme en vertu de ce système puissent représenter 10 % ou plus des revenus d'une agence de presse. Ces plateformes ont leurs propres gigantesques programmes de politiques publiques, notamment en matière de politique fiscale, de surveillance réglementaire, de données, et cetera.

Vous êtes ici pour renforcer la presse indépendante, et non pour créer de nouvelles dépendances.

Comme on vous l'a dit, Facebook a annoncé récemment qu'il allait verser des sommes à certains éditeurs canadiens. Toutefois, il a refusé de divulguer les montants de ces versements. Comme pour ce qui est de la dépendance, l'absence de transparence est problématique.

À mon avis, il n'y a rien d'intrinsèquement néfaste dans le projet de loi que vous avez devant vous. Certains aspects particuliers posent problème, mais il n'y a rien de nuisible dans le projet de loi. L'adoption d'une approche collective en matière

complicates matters unnecessarily. What is fair usage and what is not? How much money is a given news story worth? Will binding arbitration really work? Are we addressing the core problem in the most efficient manner? Is everyone involved in the “production of journalistic works,” as stated in the bill, contributing to democracy? I’m not sure if luxury magazines and crime tabloids, for example, should be available to all.

In its recent budget, the federal government proposed a digital services tax of 3% of revenues. This is similar to the cable levy and to the first recommendation in *The Shattered Mirror* report, which called for a tax or levy on digital ad sales for companies that provide no support for Canadian journalism.

Of course, that then raises separate questions about how to reallocate funds to news producers. The solution could lie in something like the Canada Media Fund, but I think the Canadian public would be suspicious of discretion being exercised in the allocation of money in such a way. Better yet, I think one could design a transparent and objective allocation formula, as with the 2019 Canadian journalism labour tax credit, which Public Policy Forum, I’m happy to say, helped design.

I’m happy to answer your questions. Thank you for the opportunity to add my voice to your deliberations.

The Chair: Thank you, Mr. Greenspon.

We will now proceed with questions.

Senator Simons: Thank you very much to all of our guests. I want to direct my first round of questions to Ms. Finlay. During last week’s session, we had some debate and discussion about whether or not hyperlinks should be part of the bill and whether or not reproducing a headline or the lead of a story constituted a substantive part.

Could you just explain to us the copyright law around the sharing of links and around fair use, as well as what constitutes fair use under Canadian law?

Ms. Finlay: Thank you, Senator Simons.

de droit d'auteur a fonctionné dans d'autres secteurs. Cependant, selon moi, la question est de savoir si cette approche complique inutilement les choses. Qu'est-ce qui constitue une utilisation équitable et qu'est-ce qui ne l'est pas? Quelle est la valeur d'une nouvelle particulière? L'arbitrage exécutoire fonctionnera-t-il vraiment? Résolvons-nous le problème de fond de la manière la plus efficace possible? Toutes les personnes qui participent à la production d'« œuvres journalistiques », comme l'indique le projet de loi, contribuent-elles à la démocratie? Je ne suis pas certain qu'il soit nécessaire que tous aient accès aux revues de luxe et aux tabloïds criminels, par exemple.

Dans son récent budget, le gouvernement fédéral a proposé une taxe sur les services numériques correspondant à 3 % de leurs revenus. Cette taxe ressemble aux redevances versées par les câblodistributeurs et à la première recommandation du rapport *Le miroir éclaté*, qui demandait qu'une taxe ou une redevance soit perçue sur les ventes de publicités numériques par des entreprises qui n'apportent aucun soutien au journalisme canadien.

Bien sûr, cela soulève des questions distinctes sur la façon de réaffecter les fonds aux producteurs de nouvelles. La solution pourrait résider dans une mesure comme le Fonds des médias du Canada, mais je pense que le public canadien se méfierait de l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire dans une telle allocation des fonds. Mieux encore, je pense qu'on pourrait concevoir une formule d'allocation transparente et objective, comme dans le cas du crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne de 2019, que le Forum des politiques publiques — je suis heureux de le dire — a aidé à concevoir.

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions. Je vous remercie de me donner l'occasion de participer à vos délibérations.

Le président : Merci, monsieur Greenspon.

Nous allons maintenant passer aux séries de questions.

La sénatrice Simons : Je remercie infiniment tous nos invités. J'aimerais adresser ma première série de questions à Me Finlay. Au cours de la séance de la semaine dernière, nous avons débattu de la question de savoir si les hyperliens devaient ou non faire partie du projet de loi et si la reproduction d'un grand titre ou du début d'un article constituait ou non un enjeu substantiel.

Pourriez-vous nous expliquer la teneur de la loi sur le droit d'auteur en ce qui concerne le partage de liens et l'utilisation équitable, ainsi que ce qui constitue une utilisation équitable en vertu de la loi canadienne?

Me Finlay : Merci, sénatrice Simons.

There has been some case law about hyperlinks and whether that triggers the reproduction right. So far, the couple of cases we've had have found that hyperlinks do not trigger a copyright. I'm not going to say it's settled law, because these things have not moved through all levels of court, but that is the status of the law today on hyperlinks.

Headlines are also a bit of a question mark. The basis of copyright is that it protects the entirety of a work or substantial part of a work. A headline, depending on — let me back up a second.

What constitutes a substantial part of a work is assessed in two ways: quantitatively and qualitatively. It's not just that I took five seconds of a song or I took three sentences of a 40-page article. It's also about how important the part taken is to the work as a whole. If you take the very heart of the work, even if it's only one sentence out of a 40-page article, that could still constitute a substantial part and would be protected by copyright.

Fair dealing is a constant discussion. In Canada, fair dealing is the exception, not fair use, and it's also not just an exception. It's the user's right in Canada according to the Supreme Court of Canada. Therefore, we are constantly balancing out the copyright owners' rights with the rights of users. Fair dealing is always contextual and always depends on the circumstance of the case.

I can't tell you for certain whether a paragraph will or will not be fair dealing. There are a number of factors that a court would consider, but it's always a question, and it's always in play when we're talking about reproduction of literary and other works.

Senator Simons: The concern I had is that if Bill S-225 doesn't include hyperlinks, which it does not as currently written, it's hard for me to imagine what works are being shared. If it does include hyperlinks, I think you get into an issue of fair dealing and the question of whether hyperlinks do constitute republication.

I couldn't quite see where the revenues would accrue for anyone, because I couldn't understand at what point royalty use would be engaged.

Il existe une certaine jurisprudence sur les hyperliens et sur la question de savoir s'ils font appel au droit à la reproduction. Jusqu'à présent, dans le cadre des quelques affaires qui ont été portées devant les tribunaux, il a été conclu que les hyperliens ne sont pas protégés par le droit d'auteur. Je ne vais pas dire que c'est un principe juridique bien établi, parce que ces affaires n'ont pas encore franchi toutes les étapes de la procédure judiciaire, mais c'est l'état actuel de la législation sur les hyperliens.

Les grands titres sont aussi en quelque sorte un point d'interrogation. Le fondement du droit d'auteur est qu'il protège la totalité d'une œuvre ou une partie substantielle d'une œuvre. Un grand titre, selon... laissez-moi revenir brièvement en arrière.

Ce qui constitue une partie substantielle d'une œuvre est évalué de deux manières : d'une manière quantitative et d'une manière qualitative. Il ne s'agit pas seulement de savoir si j'ai emprunté cinq secondes d'une chanson ou si j'ai emprunté trois phrases d'un article de 40 pages. Il s'agit aussi de l'importance de la partie empruntée par rapport à l'ensemble de l'œuvre. Si vous empruntez le cœur même de l'œuvre, même s'il ne s'agit que d'une phrase tirée d'un article de 40 pages, cela peut représenter une partie substantielle de l'œuvre et être protégé par le droit d'auteur.

Les règles de l'utilisation équitable font constamment l'objet de discussions. Au Canada, l'utilisation équitable est l'exception, et non l'usage loyal, mais ce n'est pas non plus une simple exception. C'est le droit de l'utilisateur canadien, selon la Cour suprême du Canada. Par conséquent, nous devons constamment trouver un juste équilibre entre les droits des titulaires de droits d'auteur et les droits des utilisateurs. L'utilisation équitable est toujours contextuelle et dépend toujours des circonstances de l'affaire.

Je ne peux pas vous dire avec certitude si l'utilisation d'un paragraphe sera ou non une utilisation équitable. Il y a un certain nombre de facteurs qu'un tribunal prendrait en considération, mais il s'agit toujours d'une question à régler, et elle est toujours en jeu lorsque nous parlons de la reproduction d'œuvres littéraires et autres.

La sénatrice Simons : Ce qui m'inquiète, c'est que si le projet de loi S-225 n'inclut pas les hyperliens, ce que, dans sa forme actuelle, le projet de loi ne fait pas, il m'est difficile d'imaginer quelles œuvres sont partagées. Si le projet de loi inclut les hyperliens, je pense que l'on entre dans le domaine de l'utilisation équitable et de la question de savoir si les hyperliens constituent une reproduction.

Je n'arrivais pas à comprendre dans quels cas des revenus seraient versés à qui que ce soit, car je ne comprenais pas à quel moment les redevances entreraient en jeu.

Ms. Finlay: With the use of a hyperlink, if we think that's the only thing that happens, there are reproductions that happen on the servers of the platforms. There are certainly arguments that entire works are being reproduced. There are entire databases of content that are being created. They're all very good questions, and they're technical questions in terms of what would be triggered and what wouldn't. I would be cautious of excluding hyperlinks in a bill like this.

As I mentioned already this evening, I'm not supportive of the bill overall, because I don't think it actually adds anything. If anything, it takes away from the rights that journalists and news media publishers already have. However, if the bill were to move forward, I would be hesitant to exclude hyperlinks at this point because it is unsettled. There would be a lot of discussion about whether hyperlinks ought to be paid for and the reproductions that happen behind the scenes or upfront. Like I said, if we're going to move forward with the bill, I wouldn't prejudge the situation by excluding hyperlinks.

[Translation]

Senator Forest-Niesing: My first question is for Ms. Finlay and follows on the answer she has just given us.

You say that Bill S-225 as it now stands takes away certain rights that exist now. Can you explain what existing rights are negatively affected by the bill? Then I will have a second question to ask you, if that is okay with you.

[English]

Ms. Finlay: Thank you, senator.

On its face, the language doesn't necessarily take away rights that exist already. My point is twofold.

First, these rights already exist, and they are actually stronger as currently written in the bill. When I walked through the section 3 rights, journalists and news media publishers already have these — we call them full or exclusive rights of copyright owners. They have the sole and exclusive right to authorize, make use of or reproduce the work. Those are the biggest copyrights that one can have. When we talk about remuneration rights, those are usually something different. Those usually sit with someone who doesn't have a full copyright but is entitled to be paid because of some other use.

Me Finlay : Lorsque nous utilisons un lien hypertexte, nous pensons que c'est la seule chose qui se produit, mais des reproductions sont enregistrées sur les serveurs des plateformes. Nous pourrions certainement faire valoir que des œuvres entières sont reproduites. Des bases de données de contenu complètes sont créées. Ce sont toutes d'excellentes questions, et ce sont des questions d'ordre technique en ce qui concerne les dispositions de la loi qui seront invoquées ou non. Je serais prudente quant à l'exclusion des hyperliens dans un projet de loi comme celui-ci.

Comme je l'ai déjà mentionné ce soir, je ne suis pas favorable au projet de loi dans son ensemble, car je ne pense pas qu'il apporte quoi que ce soit. Au contraire, il réduit les droits dont jouissent déjà les journalistes et les éditeurs de médias d'information. Toutefois, si le projet de loi devait aller de l'avant, j'hésiterais à exclure les hyperliens à ce stade, car cette question n'est pas réglée. De nombreuses discussions devraient avoir lieu sur la question de savoir s'il faut payer pour utiliser des hyperliens et sur les reproductions qui se font en coulisses ou en amont. Comme je l'ai indiqué, si nous allons de l'avant en adoptant le projet de loi, je ne préjugerais pas de la situation en excluant les hyperliens.

[Français]

La sénatrice Forest-Niesing : Ma première question s'adresse à Me Finlay et fait suite à la réponse qu'elle vient de nous donner.

Vous dites que le projet de loi S-225, tel qu'il est rédigé, supprime certains droits qui existent déjà. Pouvez-vous nous expliquer quels droits existants sont affectés négativement par le projet de loi? J'aurai ensuite une deuxième question à vous poser, si cela vous va.

[Traduction]

Me Finlay : Merci, madame la sénatrice.

À première vue, la formulation du projet de loi ne supprime pas nécessairement des droits qui existent déjà. Toutefois, mon point de vue comporte deux volets.

Premièrement, ces droits existent déjà, et ils sont en fait plus importants que ceux qui sont actuellement décrits dans le projet de loi. Lorsque j'ai parcouru les droits prévus à l'article 3, j'ai constaté que les journalistes et les éditeurs de médias d'information jouissent déjà de ces droits — nous les appelons les droits complets ou exclusifs des titulaires de droits d'auteur. Ils ont le droit unique et exclusif d'autoriser l'utilisation ou la reproduction de l'œuvre. Ce sont les droits d'auteur les plus importants que l'on puisse détenir. Lorsque nous parlons de droits de rémunération, il s'agit généralement de quelque chose

An example in section 81 of the act is a private copying levy. It's a remuneration right that is paid back to owners of copyright who have neighbouring rights in sound recordings. This remuneration right is actually paid by the people who manufacture or import blank CDs. The money that flows back doesn't go to the copyright owners per se; it's going to those who own a neighbouring right.

When we have them working together or side by side, my concern is here's what I think would happen: We have an exclusive right that lasts for 50 to 70 years from the date of the death of the author. It sits with the journalist or newspaper publisher. Then we have a remuneration right that only lasts for two years. What happens in two years plus one day? Is Google actually going to say, "We'll pay you for the remaining 50 to 70 to 90 years of the copyright?" Of course not. Google — maybe — will pay a remuneration right for the first two years and then the rest is gone.

So I'm having trouble seeing how the two work together. I don't think they do. My concern is that the remuneration right will actually take away from those full copyrights that the publishers and journalists already have.

[*Translation*]

Senator Cormier: My first question is for Mr. Roy and the second is for Mr. Sonier.

Mr. Roy, in your article entitled "Facebook s'enrichit grâce aux médias canadiens" in the magazine *The Conversation*, you said that almost one in six publications in francophone Canada was distributed on a news outlet, and the francophone media alone enabled Facebook to rake in \$173 million over two and a half years.

In addition, you said just now that ultimately, in your opinion, the solution for correcting this imbalance may not be a change to copyright, but rather a tax.

My question, which is very simple, is this: What is there in Bill S-225 that would make it possible to correct this imbalance between Google and Facebook and the traditional media?

Is there something in this bill that would help to do this, or should we simply go with a tax?

de différent. Ils reviennent généralement à quelqu'un qui n'est pas titulaire d'un droit d'auteur complet, mais qui a le droit d'être rémunéré en raison d'une autre utilisation.

L'article 81 de la loi prévoit par exemple une redevance pour la copie privée. Il s'agit d'un droit à une rémunération qui est versée aux titulaires de droits d'auteur qui ont des droits voisins sur des enregistrements sonores. Ce droit de rémunération est en fait payé par les personnes qui fabriquent ou importent des CD vierges. Les montants reversés ne sont pas destinés aux titulaires de droits d'auteur en tant que tels; ils sont versés à ceux qui possèdent des droits voisins.

Si ces droits sont appliqués ensemble ou côté à côté, ma préoccupation sera la suivante. Voici ce qui se passera selon moi : il y a un droit exclusif qui dure de 50 à 70 ans à partir de la date de décès de l'auteur. Il revient au journaliste ou à l'éditeur de journaux. Ensuite, il y a un droit de rémunération qui ne dure que deux ans. Que se passera-t-il dans deux ans et un jour? Google va-t-il vraiment dire : « Nous vous paierons pendant les 50, 70 ou 90 ans restants du droit d'auteur »? Bien sûr que non. Google va — peut-être — payer un droit de rémunération pendant les deux premières années, puis le reste des droits disparaîtront.

Donc, j'ai du mal à concevoir la façon dont les deux droits fonctionneront ensemble. Je ne pense pas qu'ils le fassent. Ce que je crains, c'est que le droit de rémunération ne prive les éditeurs et les journalistes des droits d'auteur qu'ils possèdent déjà.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Ma première question s'adresse à M. Roy et la deuxième, à M. Sonier.

Monsieur Roy, dans votre article intitulé « Facebook s'enrichit grâce aux médias canadiens », publié dans le magazine *The Conversation*, vous avez affirmé que près d'une publication sur six au Canada francophone a été diffusée sur un média d'information, et que les médias francophones auraient, à eux seuls, permis à Facebook de récolter 173 millions de dollars sur deux ans et demi.

En plus, vous avez dit tout à l'heure que, ultimement, pour vous, la solution pour régler ce déséquilibre ne passe peut-être pas par une modification des droits d'auteur, mais plutôt par une taxe.

Ma question, qui est toute simple, est la suivante : que contient le projet de loi S-225 qui permettrait de redresser ce déséquilibre entre Google, Facebook et les médias traditionnels?

Est-ce qu'il y a, dans ce projet de loi, quelque chose qui aiderait en ce sens, ou faudrait-il se tourner carrément vers une taxe?

Mr. Roy: It's true, there is not much in the bill that could solve this problem. That is why I said, at the end of my presentation, that the solution, in my opinion, lies elsewhere, perhaps even in the Australian model that Mr. Guilbeault seems to prefer.

Otherwise, as Mr. Greenspon said, the tax on digital services might be a solution.

To answer the first part of your question, I have noticed that, in fact, by getting content, we are talking about several million publications and posts on Facebook distributed in Canada between 2018 and 2020. I have also noticed that the francophone media make greater use of Facebook than the anglophone media. This explains the imbalance between anglophones and francophones.

Senator Cormier: My second question is for Mr. Sonier.

I would like to know how your members' articles are most often shared on the digital platforms, what proportion those articles account for, and how this is or isn't a revenue source for freelances.

Mr. Sonier: On the proportion of articles shared, it is certainly not all articles. We might say approximately 25% of the articles are shared via Facebook.

Several years ago, Facebook was a way of easily reaching a lot of people. On a digital platform, approximately 60% to 65% of visitors came from Facebook. Today, that number has really fallen, and now we are looking more at 40%. So Facebook is being used a little less.

With the algorithms, it is a fact that some media did simply decide to use Facebook, but they also decided not to rely solely on it. They found other ways of staying in touch with their communities.

Can you repeat your second question, please?

Senator Cormier: In fact, what concerns me is how Bill S-225 helps or doesn't help freelances.

You yourselves say that media organizations, in particular in francophone communities, increasingly hire freelances.

I would like to understand this situation better.

Mr. Sonier: At one time, newspapers had employees, full-time journalists, and this was how they would have been recognized as Canadian journalism organizations.

M. Roy : En effet, il n'y a pas grand-chose dans le projet de loi qui pourrait régler ce problème. C'est pour cette raison que j'ai dit, à la fin de mon intervention, que la solution, à mon avis, se trouve ailleurs, peut-être même dans le modèle australien qui semble être privilégié par M. Guilbeault.

Sinon, comme le disait M. Greenspon, la taxe sur les services numériques pourrait être une solution.

Pour répondre à la première partie de votre question, j'ai remarqué qu'effectivement, en allant chercher des contenus, on parle de quelques millions de publications et de *posts* sur Facebook diffusés au Canada entre 2018 et 2020. J'ai aussi remarqué que les médias francophones semblent faire une plus grande utilisation de Facebook que les médias anglophones. C'est ce qui explique le déséquilibre entre anglophones et francophones.

Le sénateur Cormier : Ma deuxième question s'adresse à M. Sonier.

J'aimerais savoir de quelle façon les articles de vos membres sont le plus souvent partagés sur les plateformes numériques, quelle proportion ces articles occupent, et comment c'est, ou pas, une source de revenus pour les pigistes.

M. Sonier : Pour ce qui est de la proportion des articles partagés, ce n'est certainement pas la totalité des articles. On peut parler d'environ 25 % des articles qui sont partagés par l'intermédiaire de Facebook.

Facebook était, il y a plusieurs années, une façon de joindre facilement beaucoup de gens. Sur une plateforme numérique, il y avait environ 60 à 65 % des visiteurs qui venaient de Facebook. Aujourd'hui, ce nombre a vraiment diminué, et on parle davantage de 40 %. Facebook est donc un peu moins utilisé.

Avec les algorithmes, c'est un fait que certains médias ont carrément décidé d'utiliser Facebook, mais ils ont aussi décidé ne pas se fier uniquement là-dessus. Ils ont trouvé d'autres façons de garder le contact avec leur communauté.

Pouvez-vous me répéter votre deuxième question, s'il vous plaît?

Le sénateur Cormier : En fait, ce qui me préoccupe, c'est de quelle façon le projet de loi S-225 aide ou n'aide pas les pigistes.

Vous dites vous-mêmes que, de plus en plus, les organisations de médias, notamment dans le domaine de la francophonie, embauchent des pigistes.

J'aimerais mieux comprendre cette situation.

M. Sonier : À une certaine époque, les journaux avaient des employés, des journalistes permanents et, de ce fait, ils auraient été reconnus comme des organisations journalistiques canadiennes.

With the problems in the last 10 to 15 years, newspapers have turned to freelance journalists. When they do that, they no longer meet the criteria that allowed them to qualify as Canadian journalism organizations.

That's one problem.

In addition, for the last two years, at the initiative of local newspapers — where content is shared on platforms — contracts have had to be signed with freelances, and that was an issue. Copyright could not be granted and taken back, as it were. Because freelances are not always well paid, they wanted to have the ability to sell their rights to a media outlet, but they wanted to be able to resell them after that, maybe a week or two later, to another outlet.

That is the reality we live in, and we can't really tamper with this idea of copyright belonging to freelances.

As Ms. Finlay said earlier, we, as the media, have full copyright; that's fine. However, it is more complicated for freelances, who want to keep the ability to sell usage rights to an outlet, but sometimes want to be able to sell them also to other outlets, because that is their source of income. It is a little more tricky.

Senator Cormier: Thank you very much.

[English]

Senator Dasko: Thank you to all the guests here today. I want to say hello to Ed Greenspon. It's nice to see you. I have a question for you and then I have a question for everybody.

Mr. Greenspon, I would say that framing the issue as the media contributing to democracy doesn't exactly solve the problem as to how we're going to deal with the issue at hand, which is the economic problems and the business problems of the community. I most definitely agree that our free media does contribute to democracy but, as I say, I'm not sure how that helps us distribute the money. We have many voices in a democracy, and large and small media organizations with many different points of view. Could you elaborate on how that helps us come to a decision about public policy?

I'm now going to throw my second question out to everybody or anyone who would like to answer it.

Senator Carignan has invited us, as a committee, to propose amendments to his bill. He has urged us to propose amendments to the bill if we don't think it's adequate.

I want to ask all of our panellists today whether there are amendments to this bill that you think would work to, let's say, fix it or to make it better suit the purposes.

Avec les difficultés des 10-15 dernières années, les journaux se sont tournés vers des journalistes pigistes. Ce faisant, ils ne satisfont plus aux critères qui leur permettaient de se qualifier comme des organisations journalistiques canadiennes.

Voilà un premier problème.

De plus, depuis deux ans, à l'initiative de journaux locaux — où il y a un partage de contenu sur les plateformes —, il a fallu établir des contrats avec des pigistes, et cela a été un enjeu. On ne pouvait pas accorder et retirer des droits d'auteur, si vous voulez. Comme les pigistes ne sont pas toujours bien payés, ils veulent se donner la possibilité de vendre leurs droits à un média, mais par la suite, peut-être une semaine ou deux plus tard, ils veulent être en mesure de les revendre à un autre média.

C'est la réalité que nous vivons, et on ne peut pas vraiment jouer avec cette notion de droits d'auteur qui appartiennent à des pigistes.

Comme l'a mentionné plus tôt Me Finlay, nous, comme médias, avons des droits d'auteur complets; ça va. Par contre, c'est plus compliqué pour les pigistes, qui veulent garder la possibilité de vendre des droits d'utilisation à un média, mais qui veulent parfois être en mesure de les vendre aussi à d'autres médias, parce que c'est leur source de revenus. C'est un peu plus délicat.

Le sénateur Cormier : Merci beaucoup.

[Traduction]

La sénatrice Dasko : Je remercie tous les témoins présents. J'aimerais dire bonjour à Ed Greenspon. Je suis heureuse de vous voir. J'ai une question pour vous; j'aurai ensuite une question pour tous les témoins.

Monsieur Greenspon, je crois qu'en disant que les médias contribuent à la démocratie, on ne règle pas vraiment les problèmes économiques et les problèmes opérationnels des collectivités. Je suis tout à fait d'accord avec vous : les médias gratuits contribuent à la démocratie. Toutefois, je ne vois pas comment cela nous aide à distribuer l'argent. De nombreuses voix s'expriment dans notre démocratie : de petites et de grandes organisations médiatiques qui ont divers points de vue. Pourriez-vous nous expliquer comment cela nous aide à prendre une décision en matière de politiques publiques?

Je vais maintenant poser ma deuxième question, qui s'adresse à tout le monde.

Le sénateur Carignan nous a invités, en tant que comité, à proposer des amendements à son projet de loi. Il nous a exhortés de le faire si nous jugeons que le projet de loi n'est pas adéquat.

J'aimerais que nos témoins nous disent s'ils ont des amendements à proposer au projet de loi, qui pourraient l'améliorer ou le rendre plus approprié.

Mr. Greenspon: Thank you. It's lovely to see you as well, Senator Dasko.

The needs of democracy only create the necessity and justification for action, whereas it would not exist, I don't think, in other industries. But the nature of democracy is such that it makes action very tricky. I think this is one of the toughest policy areas that one can imagine, because nobody wants government running, or overly influencing, the media of a country.

How do you inject money into the system? Because that's the bottom line. Revenues have been falling for newspapers. Dailies and community newspapers in this country have fallen from about \$4 billion 12 years ago to about \$1 billion this year. That's quite a hit. The news function is not that expensive. The news function is only about 20% or 25% of the cost of newspapers, and less so in certain other media.

To the tricky question, there are answers that people are finding in the world. Some of the answers are not great answers. There are benevolent billionaires. I used to work for a benevolent billionaire who owned *The Globe and Mail* and, truly, the family was not looking for a normal return on investment. There was a benevolent billionaire who owned *La Presse* who decided that it was worth giving it, and \$50 million, away because he didn't want that cost on him anymore.

I don't think we have benevolent billionaires and, I'm sorry to say, of course, not all billionaires are benevolent either.

Second, there's philanthropy. There's been some measures to improve the access of philanthropy, but those measures have not been adequate so far, and there's not enough philanthropic money in Canada that is interested in this problem. So you keep going down the different solutions. Frankly, you're just coming back to the public purse. I don't think there's another way to find an answer — coming back to the public purse.

The point is: How can government have the lightest touch possible for the shortest duration of time in fixing this, which is, as Senator Carignan is looking for, making some fixes to systems and laws so that money can move from one pot into another pot? I think — and my colleague from Yukon obviously thinks so as well — that finding a system where you transfer through taxes or levy, like the cable system, is a cleaner way to do it.

If you're looking to improve the bill, which you can do, I think the QCJO gives you a basis for who should get money in some ways and who should not. We've always been concerned that this money not go to the coverage of the Kardashians or it not go to sailing magazines and things like that. There is a way to create

M. Greenspon : Merci. Je suis heureux de vous voir également, sénatrice Dasko.

Les besoins en matière de démocratie créent la nécessité d'agir et justifient l'action, ce qui n'est pas le cas, je crois, dans d'autres secteurs. Mais la nature de la démocratie rend l'action très complexe. Je crois qu'il s'agit de l'un des secteurs d'action les plus difficiles qui existent, parce que personne ne veut voir le gouvernement gérer les médias ou qu'il exerce une trop grande influence sur eux.

Comment pouvons-nous injecter des fonds dans le système? C'est la question fondamentale. Les revenus des journaux baissent. Les quotidiens et les journaux communautaires du pays ont vu leurs revenus passer de 4 milliards de dollars il y a 12 ans à environ 1 milliard de dollars cette année. C'est un coup dur. La fonction des nouvelles ne coûte pas si cher. Elle représente environ 20 à 25 % du coût des journaux, environ, et même moins dans certains autres médias.

Pour répondre à cette question complexe, on trouve des réponses ailleurs dans le monde. Certaines de ces réponses ne sont pas de très bonnes nouvelles. Il y a des milliardaires bienveillants. Je travaillais avant pour l'un d'eux, propriétaire du *Globe and Mail*. Bien honnêtement, la famille ne cherchait pas un rendement habituel sur l'investissement. Un autre milliardaire bienveillant, propriétaire de *La Presse*, a décidé qu'il valait mieux donner le journal — et 50 millions de dollars —, parce qu'il ne voulait plus en assumer les coûts.

Je ne crois pas que nous ayons accès à des milliardaires bienveillants. Je dois aussi dire, malheureusement, que tous les milliardaires ne sont pas bienveillants.

Ensuite, il y a la philanthropie. On a pris certaines mesures pour améliorer l'accès à la philanthropie, mais ces mesures ne se sont pas avérées adéquates jusqu'à présent, et les philanthropes ne s'intéressent pas vraiment à ce problème. Alors, on tente de trouver d'autres solutions. Bien franchement, on revient toujours aux fonds publics. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres possibilités.

La question est la suivante : comment le gouvernement peut-il intervenir le moins possible, le moins longtemps possible, pour régler ce problème et trouver des façons de réparer les systèmes et les lois afin de nous puissions faire passer l'argent d'un pot à l'autre, comme l'a fait valoir le sénateur Carignan? Je crois — tout comme mon collègue du Yukon — que la meilleure façon de faire consiste à trouver un système qui permet de transférer les fonds par l'entremise de taxes ou de leviers, comme c'est le cas pour le système de télédistribution.

Pour améliorer le projet de loi — ce qui est possible —, je crois qu'il faut se fonder sur la désignation d'organisation journalistique canadienne qualifiée pour octroyer ou non les fonds. Nous voulons nous assurer que les fonds ne servent pas à produire des articles sur la famille Kardashian ou à des

criteria of whether you invest in public good, civic-minded forms of journalism. That's being done. That's a judgment call that should not be made by government.

Mr. Roy: May I quickly answer Senator Dasko's question?

Senator Dasko: Please.

[*Translation*]

Mr. Roy: We are asked how the bill can be improved. In my presentation, I talked about the definition of a journalism organization. Mr. Greenspon mentioned one way of improving it. I proposed another: To base it on a platform called the Journalism Trust Initiative (JTI) proposed by Reporters Without Borders. The quarterback for this project in Canada is Michel Cormier, who was formerly the Radio-Canada News bureau chief. It could become a standard, like an ISO standard, for certifying high quality journalism organizations.

[*English*]

Senator Dasko: Ms. Finlay, would you make any amendments to the bill?

Ms. Finlay: I would. Very quickly, there are lots of amendments that could be made to the Copyright Act, but if we're talking about a remuneration right via collective licensing, there are some specific amendments that would certainly help to bolster collective licensing. We just finished appearances before the Supreme Court of Canada because there's a live issue right now as to whether tariffs approved by the Copyright Board are actually enforceable — whether the users that are targeted by those tariffs have to pay them, essentially, or whether they're just a starting point for negotiation.

I think if we're moving down the remuneration right road, we would have to tighten that up in the act and make it clear that tariffs are enforceable.

I think the other thing that would be important to look at are some of the safe harbour provisions. Right now they're intended to protect platforms and online intermediaries from claims of copyright infringement in certain cases, but they're being used often by platforms for different purposes, namely to devalue the use of copyright-protected content when it's used online.

I think those two things would certainly go a long way to making this type of bill more effective and useful.

Senator Dasko: Would those be amendments to this bill?

Ms. Finlay: They would be, yes.

magazines sur la voile, par exemple. Il est possible d'établir des critères afin d'investir dans le bon journalisme civique. On le fait déjà. C'est une question de jugement qui ne devrait pas revenir au gouvernement.

M. Roy : Est-ce que je peux répondre à la question de la sénatrice Dasko, rapidement?

La sénatrice Dasko : Allez-y.

[*Français*]

M. Roy : On nous demande comment on peut améliorer le projet de loi. J'ai parlé, lors de mon intervention, de la définition d'une organisation journalistique. M. Greenspon a évoqué une façon de l'améliorer. J'en ai proposé une autre. Il s'agit de se baser sur une plateforme qui s'appelle la Journalism Trust Initiative (JTI) qui a été proposée par Reporters sans frontières. Le porteur de ballon pour ce projet au Canada est Michel Cormier, ancien responsable de l'information à Radio-Canada. Cela pourrait devenir une norme, un standard, comme une norme ISO, pour certifier des organisations journalistiques de qualité.

[*Traduction*]

La sénatrice Dasko : Maître Finlay, souhaiteriez-vous apporter des modifications au projet de loi?

Me Finlay : Oui. Très rapidement, on pourrait apporter de nombreuses modifications à la Loi sur le droit d'auteur, mais en ce qui a trait au droit à rémunération par l'entremise des licences collectives, certains amendements précis pourraient aider. Nous venons d'entendre les derniers témoignages devant la Cour suprême du Canada visant à déterminer si les tarifs approuvés par la Commission du droit d'auteur peuvent être exigés... si les utilisateurs doivent payer ces tarifs, en gros, ou s'il s'agit uniquement d'un point de départ pour les négociations.

Je crois que pour bien faire les choses en matière de rémunération, il faut resserrer les règles de la loi et établir clairement que les tarifs doivent être payés.

Je crois aussi qu'il est important d'examiner certaines dispositions relatives à l'exonération de responsabilité. À l'heure actuelle, elles visent à protéger les plateformes et les intermédiaires contre les plaintes relatives à la violation du droit d'auteur dans certains cas, mais elles sont souvent utilisées par les plateformes à d'autres fins, notamment pour dévaluer l'utilisation du contenu protégé par le droit d'auteur en ligne.

Je crois que ces deux amendements amélioreraient l'efficacité et l'utilité du projet de loi.

La sénatrice Dasko : Ce seraient des amendements au projet de loi?

Me Finlay : Oui.

Senator Dasko: Thank you.

[*Translation*]

Senator Carignan: Thank you for your testimony. I am perhaps a little surprised at certain elements of it. I am not sure that everyone has understood that the bill compelled negotiation between the digital platforms and the media associations to arrive at a tariff, and that if there is no agreement, a third party will establish a binding tariff. That tariff will be negotiated and people will be free to follow it or not.

So I am a bit uncomfortable asking questions, because I have a lot of them. However, I would like to get an explanation from Ms. Finlay. I don't understand how the fact that a remuneration right might be established could jeopardize copyright. That is how France went about it and that forced Google, Facebook and the big players to sit down with the media and to pay. They paid a billion dollars because they were forced to do it and that is the model that is used here.

I don't understand why creating a remuneration right would jeopardize copyright. You say that this right already exists; yes, it exists as copyright. However, there is no remuneration right because they will tell you they are engaged in fair dealing, so they make an exception to receive royalties. But this is creating a remuneration right. I am having trouble understanding your point of view.

[*English*]

Ms. Finlay: First, thank you, senator. As I understand the French regime, in France the newspaper publishers or journalists actually don't have a full copyright. That's why their legislation is not easily transposed to Canada. They are two very different legislative regimes and jurisdictions.

I certainly appreciate that this was the solution that France came up with. I can understand why it looks appealing to import it here. But there is a significant difference, that being that they don't have the same exclusive copyrights that we have here.

Exceptions still apply to remuneration rights, so you're still going to hear an argument from Google and Facebook and others that with hyperlinks — we've talked about that already — they're only using an insubstantial part and that fair dealing applies. All of these things are going to be part of the discussion, either together in a voluntary negotiation or in front of a copyright board or some other independent arbiter about the value of what's being licensed here.

So a remuneration right, yes, it's an entitlement to be paid, but the question is always how much. I don't see a scenario where each of the exceptions that apply under a full copyright would not equally apply or at least be argued to remuneration right.

La sénatrice Dasko : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Merci pour vos témoignages. Je suis peut-être un peu surpris de certains passages. Je ne suis pas certain que tout le monde a compris que le projet de loi forçait la négociation entre les plateformes numériques et les regroupements de médias pour en arriver à un tarif et que, s'il n'y a pas d'entente, un tiers fixera le tarif de façon obligatoire. Ce tarif sera négocié et les gens seront libres d'y adhérer ou non.

Donc, je suis un peu mal à l'aise de poser des questions, parce que j'en aurais beaucoup. Cependant, j'aimerais avoir une explication de la part de Me Finlay. Je ne comprends pas en quoi le fait que l'on puisse établir un droit de rémunération pourrait compromettre les droits d'auteur. C'est la façon dont la France a procédé et cela a forcé Google, Facebook et les grands de ce monde à s'asseoir avec les médias et à payer. Ils ont payé un milliard de dollars parce qu'ils ont été forcés de le faire et c'est le modèle qui est utilisé ici.

Je ne comprends pas pourquoi, en créant un droit à la rémunération, on compromettrait les droits d'auteur. Vous dites que ce droit existe déjà; oui, il existe comme droit d'auteur. Par contre, il n'y a pas de rémunération parce qu'ils vous diront qu'ils font une utilisation légitime, donc qu'ils font une exception pour recevoir des redevances. Pourtant, on crée là droit à la rémunération. J'ai de la difficulté à comprendre votre point de vue.

[*Traduction*]

Me Finlay : Premièrement, merci, sénateur. Selon ce que je comprends du système français, les éditeurs de journaux n'ont pas le droit d'auteur intégral. C'est pourquoi la loi française ne se transpose pas facilement au Canada. Ce sont deux régimes législatifs et deux administrations très différents.

Je comprends qu'il s'agit de la solution trouvée en France. Je comprends aussi qu'on soit tenté de l'importer ici. Mais il y a une différence importante entre les deux pays : la France n'a pas les mêmes droits d'auteur exclusifs que le Canada.

Certaines exceptions s'appliquent aux droits à rémunération. Ainsi, Google, Facebook et d'autres feront valoir — et nous en avons déjà parlé — au sujet des hyperliens qu'une partie insignifiante est utilisée seulement, et qu'une utilisation équitable s'applique. Tout cela fera partie de la discussion, qu'il s'agisse d'une négociation volontaire ou d'une audience devant une commission du droit d'auteur, ou devant tout autre arbitre, au sujet de la valeur de ce qui est sous licence.

Donc le droit à rémunération représente le droit d'être payé, mais la question qui demeure est : combien? Je ne vois aucun scénario où toutes les exceptions qui s'appliquent au droit d'auteur intégral ne s'appliqueraient pas également au droit à

You still have to prove that the right is worth something. What is the value of that right?

That's my view of how the two don't necessarily jibe or work together very well. I would love it if it was a remuneration right that said you must be paid a fair and equitable rate and don't take into account any of the exceptions and the Copyright Act; I think this would be a very different discussion, but that's not typically how remuneration rights —

[*Translation*]

Senator Carignan: That is the objective of my bill. That is exactly what my bill says.

[*English*]

Ms. Finlay: I appreciate that. I thank you for that because I do recognize that's the intent. Unfortunately, I don't think that's how it would work in practice.

So I discussed earlier about the 2 years versus the 50 to 70 years from the date of the death of the author; that is one situation precisely where I think that this could be used to actually diminish the rights of copyright owners.

I'm just having trouble reconciling the two together. There may be other ways to do this in the Copyright Act. Unfortunately, I just don't think this is the right way to accomplish what I absolutely recognize you're trying to accomplish. I support wholeheartedly that we do need to figure out a way to bring the platforms to the table to negotiate and to pay a fair and equitable rate for uses that are being made.

[*Translation*]

Senator Carignan: Yes, there are a number of members. Otherwise, I am going to end up arguing and that is not my objective.

[*English*]

Senator Woo: Thanks to all the witnesses. My question really tees off from a common theme that I've heard from all four of you, which is that this is not a copyright problem, it's a bargaining problem. I'm trying to understand the relative bargaining power of the parties here.

On the side of the traditional media producers, it's quite clear that as content providers they are no longer getting the advertising revenue that they used to get for the content that they produce. They are bleeding massive losses of the sort that Mr. Greenspon has related to us.

But I'm not as clear on the other side of the equation what the opportunity cost is for the platform companies if they were to not have access to content. If they did not post information from

rémunération. Il faut encore prouver que le droit vaut quelque chose. Quelle est la valeur de ce droit?

Je crois que les deux ne se marient pas nécessairement très bien. J'aimerais qu'il y ait un droit à rémunération associé à un taux juste et équitable qui ne tienne pas compte de toutes les exceptions ou de la Loi sur le droit d'auteur; je crois que la discussion serait complètement différente, mais ce n'est habituellement pas la façon dont les droits à rémunération...

[*Français*]

Le sénateur Carignan : C'est l'objectif de mon projet de loi. C'est exactement ce que dit mon projet de loi.

[*Traduction*]

Me Finlay : Je le reconnais. Je vous en remercie; je reconnais que c'est l'intention du projet de loi. Malheureusement, je ne crois pas que c'est ainsi que les choses fonctionneront en pratique.

J'ai parlé plus tôt des deux années suivant la mort de l'auteur, par opposition aux 50 à 70 ans. C'est une situation précise où, à mon avis, les dispositions pourraient servir à diminuer les droits des titulaires de droit d'auteur.

J'ai du mal à rapprocher les deux. Il y a peut-être d'autres façons de faire dans la Loi sur le droit d'auteur. Malheureusement, je ne crois pas que ce soit la bonne façon de faire pour atteindre l'objectif souhaité, que je reconnais. Je suis tout à fait d'avis qu'il faut trouver un moyen d'amener les plateformes à la table des négociations afin qu'elles paient un montant équitable pour l'utilisation qui est faite.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Oui, il y a plusieurs membres. Sinon, je vais tomber dans l'argumentation et ce n'est pas mon objectif.

[*Traduction*]

Le sénateur Woo : Je remercie tous les témoins. Ma question porte sur un point soulevé par tous les témoins : il ne s'agit pas d'un problème de droit d'auteur, mais bien d'un problème de négociation. J'essaie de comprendre le pouvoir de négociation des parties.

Du côté des producteurs de médias, il est assez évident qu'en tant que fournisseurs de contenu, ils n'ont plus autant de revenus publicitaires qu'avant pour le contenu produit. Ils subissent d'importantes pertes, comme l'a fait valoir M. Greenspon.

De l'autre côté, je ne sais pas trop quel serait le coût, pour les plateformes, si elles n'avaient plus accès au contenu. Si elles ne publiaient pas d'information provenant des fournisseurs de

media providers, how big a hit would it be for them? Could they be penalized any significant way by, in some magical fashion, not permitting them to get access to this so-called free content?

Of course, we saw a brief example of this in Australia when there was a boycott. It was quickly reversed.

But can somebody help me understand the relative bargaining strength of the two sides, particularly the platforms and their use of free content? That's for Mr. Roy and Mr. Greenspon, please.

[*Translation*]

Mr. Roy: There are two things; first, historically, there is an entire body of scientific literature that describes the relationship between Facebook and the news media and outlines that history. At the end of the first decade of the 21th century, that is, from 2005 to 2010 — and this has been documented — Facebook extended a hand to the news media and proposed that its users be able to share interesting content. They told the news media to create their pages and put information on the platform, and, in exchange, that would increase traffic. Initially, it was a win-win formula. However, as the second decade unfolded, Facebook's advertising revenue rose, and even though traffic to news media sites rose, the advertising revenue they were able to derive from it fell. So the relationship was no longer equitable.

There is a second point that your other question made me think of, and that is when you refer to what Facebook did for a brief time in Australia. I asked myself: What if Facebook did the same thing in Canada? That is a research project I am working on right now. I have examined only news content in French in Canada, and, for comparison, I collected Facebook news content in France, Belgium and Switzerland. I collected only Facebook pages in French, and I eliminated all news content from those pages. There were millions of news pieces; I have not completed my analysis, but to sum it up, if we remove news from Facebook, it is really boring.

[*English*]

Mr. Greenspon: I'll weigh in as well, Senator Woo. The relative bargaining power is like that between a giant and a dwarf. The giants are companies that are worth \$500 billion or \$800 billion, and collectively in Canada, their revenues are \$6 billion, \$7 billion or \$8 billion. This stands against the entire newspaper industry, which is about \$1 billion and the television industry is about \$2.5 billion or \$3 billion now. So they are much larger.

médias, quelle serait l'ampleur des pertes? Est-ce qu'elles pourraient être grandement pénalisées si on leur interdisait par magie l'accès à ce contenu soi-disant gratuit?

Nous avons vu ce qui s'est passé en Australie avec le boycott. Il a été rapidement renversé.

Quelqu'un peut-il m'aider à comprendre la force de négociation des deux parties, surtout celle des plateformes en ce qui a trait à leur utilisation du contenu gratuit? Ma question s'adresse à M. Roy et à M. Greenspon. Allez-y.

[*Français*]

M. Roy : Il y a deux choses; d'abord, historiquement, il y a toute une littérature scientifique qui décrit la relation entre Facebook et les médias d'information, et qui en fait l'historique. À la fin de la première décennie du XXI^e siècle, soit de 2005 à 2010, Facebook — et cela a été documenté — a tendu la main aux médias d'information et a proposé que ses utilisateurs puissent partager du contenu intéressant. Ils ont dit aux médias d'information de créer leurs pages et de mettre de l'information sur la plateforme, et que cela provoquerait de l'achalandage en retour. Au départ, c'était une formule « gagnant-gagnant ». Toutefois, au fur et à mesure que la deuxième décennie s'est écoulée, les revenus publicitaires de Facebook ont augmenté, et même si l'achalandage vers les médias d'information augmentait, les revenus publicitaires qu'ils pouvaient en tirer baissaient. Donc, la relation n'était plus équitable.

Il y a un deuxième point auquel votre question me fait penser, et c'est quand vous faites référence à ce que Facebook a fait pendant un moment en Australie. Je me suis posé la question : et si Facebook faisait la même chose au Canada? C'est un projet de recherche sur lequel je suis en train de travailler en ce moment. J'ai examiné seulement les contenus d'information en français au Canada et, pour comparer, j'ai recueilli des contenus d'information Facebook en France, en Belgique et en Suisse. J'ai recueilli uniquement des pages Facebook en français, et j'ai retranché de ces pages tous les contenus d'information. Il y a des millions de publications là-dedans; je n'ai pas terminé mon analyse, mais si on enlève l'information de Facebook, c'est vraiment ennuyant, pour synthétiser.

[*Traduction*]

M. Greenspon : Je vais donner mon point de vue également, sénateur Woo. Le pouvoir de négociation est le même que celui d'un géant contre un nain. Les géants sont des sociétés qui valent 500 ou 800 milliards de dollars et dont les revenus collectifs au Canada sont de l'ordre de 6, 7 ou 8 milliards de dollars. Les nains sont les membres de l'industrie de la presse, qui vaut environ 1 milliard de dollars et de l'industrie télévisuelle, dont la valeur est de 2,5 ou 3 milliards de dollars à l'heure actuelle. Les premiers sont donc beaucoup plus grands.

The question about need is a very interesting question. You'll hear from Jason Kee of Google later, and he is in a much better position to describe Google's needs than I am. Facebook doesn't need news. News is an added value. User-generated content drives Facebook. I'd say that's true of Google's YouTube as well. Google News is very important, I would estimate, to Google Search.

But that would take us back to Australia in a sense. The question that remains unclear to me is this: Who blinked in Australia? I think it's assumed that the platforms blinked, and I don't think that's necessarily a safe assumption. I think they got certain compromises from the government, and those compromises allowed them to have more of a negotiated settlement and less of a hammer. That's the way it looks to me.

Those negotiated settlements then create the bargaining inequities I worry about. You bargain with Rupert Murdoch; you don't bargain with the small startup. Professor Roy has raised a question of Facebook and the 14 news organizations that it has dealt with. I watched a webinar that one of these put on last night about free speech. It was sponsored by Facebook, and I would say it lacked editorial robustness in the conversation. This is a news organization I like, and I was distressed by that.

I think there's an automatic corrupting type of element that occurs when too much news money comes from interested parties that are powerful. That's what you have to deal with, and that's why I think Professor Roy and I are suggesting that a better way to go would be to just address the problem head-on.

The Chair: Thank you.

I see that Senator Miville-Dechêne is here from her other committee. She may have a question. Go ahead, senator.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: I also want to come back to the question of the inequality between the parties. First, I want to say hello to Jean-Hugues Roy, my former colleague at Radio-Canada. We worked side by side, and now he is a learned professor.

My question relates precisely to this imbalance of power. We know that in Australia, Murdoch is the one that has negotiated and signed; I don't know whether the small players have signed yet. However, when I read Senator Carignan's bill, I immediately thought about that difference between the big players, which would always manage to come out ahead, because they are less powerful than they were, and the small regional newspapers like *Le Droit*, or freelance journalists. I don't know how that kind of system of negotiations would be possible in

La question du besoin est très intéressante. Vous allez entendre Jason Kee, de Google, plus tard. Il est beaucoup mieux placé que moi pour vous parler des besoins de Google. Facebook n'a pas besoin de nouvelles. Elles représentent une valeur ajoutée pour la société. C'est le contenu généré par les utilisateurs qui est le moteur de Facebook. Je dirais que c'est aussi vrai pour Google et YouTube. Je dirais que Google Actualités est un élément très important de l'outil de recherche Google.

Mais cela nous ramènerait à la situation de l'Australie, d'une certaine façon. La question à laquelle je ne connais pas la réponse est la suivante : qui a flanché en Australie? Je crois qu'on présume que ce sont les plateformes, mais je ne crois pas que ce soit nécessairement le cas. Je crois qu'elles ont obtenu certains compromis de la part du gouvernement, qui leur ont permis de conclure un accord négocié. Elles n'ont pas reçu un coup de massue. C'est ce que je crois.

Ces accords négociés créent des inégalités en matière de négociation, ce qui m'inquiète. On négocie ici avec Rupert Murdoch, et non avec une petite entreprise en démarrage. M. Roy a parlé de Facebook et des 14 médias avec lesquels la société avait conclu une entente. J'ai regardé un webinar de l'un d'entre eux hier soir, au sujet de la liberté d'expression. Il était commandité par Facebook, et je dirais que la conversation n'était pas très robuste sur le plan éditorial. C'est un organisme de presse que j'aime, et j'ai été découragé de voir cela.

Je crois qu'il y a un élément de corruption automatique lorsque l'argent des nouvelles provient des parties intéressées, qui sont puissantes. C'est l'enjeu qu'il faut aborder et c'est pourquoi M. Roy et moi-même disons qu'il faut attaquer le problème de front.

Le président : Merci.

Je vois que la sénatrice Miville-Dechêne s'est jointe à nous. Elle souhaite peut-être poser une question. Allez-y, sénatrice.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Je veux aussi revenir sur cette question d'inégalité des parties. D'abord, je veux saluer Jean-Hugues Roy, mon ancien collègue à Radio-Canada. Nous avons travaillé côté à côté, et maintenant il est un grand professeur savant.

Ma question porte justement sur cette inégalité des forces. On le sait, en Australie, c'est Murdoch qui a négocié et signé; je ne sais pas si de petits joueurs ont signé encore. Toutefois, quand j'ai lu le projet de loi du sénateur Carignan, j'ai tout de suite pensé à cette différence entre les gros joueurs, qui pourraient toujours tirer leur épingle du jeu, car ils sont moins puissants qu'ils ne l'étaient, et les petits quotidiens régionaux comme *Le Droit* ou les journalistes pigistes. Je ne sais pas comment un tel système de négociation serait possible dans la mesure où, si je

that, if I understand correctly, each one negotiates on its own or for its small group and does not disclose anything about what it negotiated. Then the other small players try as best they can to find out what was negotiated and to get the same, but they don't have the necessary clout to succeed.

How do you see that, Mr. Roy and Ms. Finlay, both of whom work in the field of copyright?

Mr. Roy: Thank you, senator. Yes, I think that is a problem with the Australian law. It favours the bigger ones at the expense of the smaller ones. In Canada, we would not want a bill to make it possible to go after money from the web giants, only to have part of that money then go into the pockets of Québecor or Postmedia executives. Once again, my thinking on this point is not set in stone, but the more I think about it, the more a tax on digital services seems to me to be a process by which we would go after the money where it is. There would then be a redistribution mechanism that would be neutral and could benefit the largest number. It could even include freelance journalists' projects and they could receive money through that kind of mechanism.

[English]

Senator Miville-Dechêne: I would like to hear from Ms. Finlay regarding how you negotiate. You have very small newspapers and very big ones and they're all trying to get the maximum. When I read Senator Carignan's bill, that's when I wondered how it would work for the smaller players.

Ms. Finlay: It actually works very well in terms of copyright collective licensing, or licensing via collective societies. One of the other panellists mentioned the Society of Composers, Authors and Music Publishers of Canada, or SOCAN, earlier — wouldn't it be great if we had a SOCAN for these journalists and news media publishers? We do have a SOCAN. They can collectively license today.

I do think that collective licensing helps to balance out the negotiating power of big and small rights holders. Generally, they go in, they negotiate as a collective and then, depending on usage, there are many different ways to structure it, but big and small get payments based on how often their works are used. That is essentially the basis of it.

I believe there is a balancing that happens through collective licensing under this bill, or under the existing act as it is already.

The Chair: Thank you.

Senator Forest-Niesing: After having heard all of the other questions and answers, and with all the concerns that have been raised in this industry, while the objective is laudable, what I'm

comprends bien, chacun négocie pour soi ou pour son petit groupe, et ne dévoile rien de ce qu'il a négocié. Par la suite, les autres petits joueurs essaient tant bien que mal de savoir ce qui a été négocié et d'obtenir la même chose, mais ils n'ont pas le pouvoir nécessaire pour y réussir.

Comment voyez-vous cela, monsieur Roy et maître Finlay, vous qui travaillez dans le domaine des droits d'auteur?

M. Roy : Merci, sénatrice. Oui, c'est selon moi un problème avec la loi australienne. Elle favorise les plus grands au détriment des plus petits. Au Canada, on ne voudrait pas qu'un projet de loi permette d'aller chercher de l'argent auprès des géants du Web, mais que cet argent aille en partie dans les poches des dirigeants de Québecor ou de Postmedia. Encore une fois, ma réflexion sur ce sujet est dynamique, mais plus j'y pense, plus une taxe sur les services numériques me semble un processus par lequel on irait chercher l'argent où il se trouve. Il y aurait par la suite un mécanisme de redistribution qui serait neutre et qui pourrait bénéficier au plus grand nombre. On pourrait même y inclure des projets de journalistes pigistes, qui pourraient recevoir de l'argent par l'entremise d'un tel mécanisme.

[Traduction]

La sénatrice Miville-Dechêne : J'aimerais entendre Mme Finlay au sujet des négociations. Il y a les très petits journaux et les grands, qui tentent tous d'obtenir le maximum. En lisant le projet de loi du sénateur Carignan, je me suis demandé quelle en serait l'incidence sur les plus petits joueurs.

Me Finlay : Cela fonctionne bien, en fait, avec les licences collectives en matière de droit d'auteur ou les licences associées aux sociétés de gestion collective. L'un des autres témoins a parlé de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique — la SOCAN — tout à l'heure... Ne serait-il pas bon d'avoir une SOCAN pour les journalistes et les éditeurs des médias d'information? Nous en avons une. Ils peuvent obtenir une licence de façon collective.

Je crois que les licences collectives permettent d'atteindre un équilibre entre le pouvoir de négociation des grands et des petits détenteurs de droits d'auteur. En règle générale, ils négocient de façon collective puis, selon l'utilisation, il y a diverses structures possibles, mais les grands obtiennent des paiements en fonction du nombre de fois où leur travail est utilisé. C'est la base, en gros.

Je crois que les licences collectives permettent d'atteindre un certain équilibre en vertu du projet de loi ou de la loi existante.

Le président : Merci.

La sénatrice Forest-Niesing : Après avoir entendu toutes les autres questions et réponses, et étant donné les préoccupations qui ont été soulevées par l'industrie, je comprends que l'objectif

hearing from you is that the bill will not achieve that laudable objective. Plain and simple: Are we better off without it or can it be fixed?

Ms. Finlay: There are better solutions and if we listen to the industry writ large, we've heard directly from Mr. Sonier and Professor Roy tonight that there are other solutions. The Australian model is one that many have been pushing for in terms of bringing the platforms to the table. I do think this bill might be premature. I thought that was an interesting way of looking at it. Do I think the bill can be fixed? It would take quite a few amendments to get this to the place it needs to be, in my view.

[*Translation*]

Mr. Roy: I would introduce another bill to keep up the pressure on the giants and I would drop this one.

[*English*]

Mr. Greenspon: Having known newspaper publishers particularly for a long time, their ability to act collectively is not that well developed, and you see this in a bunch of jurisdictions. Even in the last two weeks, we saw two very prominent members of the newspaper association decide to go into the — with Facebook. I think a solution probably needs to be a solution of something in the public interest here. And, by the way, the legacy news publishers are not the entire journalism business, but a solution needs to come from a more powerful force and a force with a greater public purpose, which would be government.

Senator Simons: This is a question for Mr. Greenspon. You spoke, I thought, quite importantly about the danger of being so much more dependent on big platforms as business partners, to come to them cap in hand, and make Canadian publishers that much more vulnerable to their pressures. But is there not an equal danger simply in a system that was a more transparent tax system that you have just made news organizations that much more dependent on those platforms whose algorithms curate what we see and decide what is news and what is not news? I worry that any kind of vassal-serf-lord relationship with the big platforms leaves us uniquely vulnerable.

Mr. Greenspon: Senator Simons, I want to clarify. I thought you were going to ask whether it is even more dangerous to be dependent on government. I thought that's where you were going, but that's not where you went.

Senator Simons: That too. As you know, because you and I have talked about this, it makes journalists itchy to get money from government and for the government to define who is a journalist and who is not, and who is worthy and who is not. That's a separate argument.

du projet de loi est louable, mais qu'il ne sera pas atteint. J'aimerais vous poser une question directe : est-ce qu'on devrait tout simplement abandonner le projet de loi ou est-ce qu'on peut l'améliorer?

Me Finlay : Il existe de meilleures solutions. M. Sonier et M. Roy en ont parlé de façon générale, pour toute l'industrie. Le modèle australien a souvent été évoqué, dans le but d'amener les plateformes à la table des négociations. Je crois qu'il est un peu trop tôt pour cela. Je trouve que c'est une façon intéressante de voir les choses. Est-ce que je crois que le projet de loi peut être amélioré? Il faudrait y apporter de nombreux amendements pour qu'il permette d'atteindre l'objectif souhaité, à mon avis.

[*Français*]

Mr. Roy : Je déposerais un autre projet de loi pour maintenir la pression sur les géants et je laisserais tomber celui-ci.

[*Traduction*]

M. Greenspon : Je sais, puisque je les connais depuis longtemps, que les éditeurs de journaux n'ont pas une très bonne capacité d'agir de façon concertée, comme on le constate dans de nombreuses administrations. Ces deux dernières semaines, deux importants membres de l'association des journaux ont décidé de se lancer dans le... avec Facebook. Je pense que toute solution doit probablement être axée sur l'intérêt public. En passant, les éditeurs de presse conventionnels ne représentent pas l'ensemble du monde du journalisme. Cela dit, toute solution doit venir d'une force plus puissante et davantage axée sur l'intérêt public, c'est-à-dire le gouvernement.

La sénatrice Simons : Cette question s'adresse à M. Greenspon. J'ai trouvé que vous insistiez sur le danger de la dépendance accrue des éditeurs canadiens aux grandes plateformes en tant que partenaires commerciaux et d'avoir à quémander, les rendant ainsi beaucoup plus vulnérables aux pressions. Or, n'y a-t-il pas un risque équivalent, dans un système fiscal plus transparent, de rendre les organismes de presse d'autant plus dépendants de plateformes dont les algorithmes déterminent ce que nous voyons et ce qui est une nouvelle et ce qui ne l'est pas? Je crains que toute relation inféodée avec les grandes plateformes ne nous rende particulièrement vulnérables.

M. Greenspon : Sénatrice Simons, permettez-moi d'apporter une précision. Je pensais que vous alliez me demander s'il serait plus dangereux de dépendre du gouvernement. Je pensais que c'était là que vous alliez, mais ce n'est pas le cas.

La sénatrice Simons : Cela aussi. Comme vous le savez, puisque nous en avons discuté ensemble, les journalistes n'aiment pas recevoir de l'argent du gouvernement et qu'il détermine qui est journaliste ou non, qui est digne ou non. C'est une autre question.

The argument I'm really concerned about is the parasitic argument. If the only future for Canadian journalism is to come cap in hand to the big platforms to ask for handouts in one way or another, then haven't we lost a unique kind of independent voice? It's one thing to be owned by an American hedge fund; it's another thing to be wholly dependent on Google or Apple or Facebook for your very existence.

Mr. Greenspon: I couldn't agree more. The world in which we grew up in journalism was a world in which you had hundreds of sources of revenue, and so if people ask, when I was editor-in-chief of *The Globe and Mail* or when I was a local reporter in Lloydminster on the Saskatchewan-Alberta border: Did I come under pressure from an advertiser? Yes, I did. It was a very rare and infrequent occurrence, but did it ever happen? Yes. And because that advertiser was worth half of 1% of your revenues or something, it was pretty easy to say, "No," and for your publisher to back you in saying that.

If it's 10% of your revenue, or if it's actually obscure how much of the revenue is coming from a single source that is a powerful player in society, that's problematic. That is poor governance. We don't even know then who owns the press. Who pays the piper? The thing that makes government a little bit better, but bad, is that in government you can impose mechanisms to keep it arm's-length, to stay away, to have formulas, to have them be transparent, to have the press hounding the government constantly about this, and that keeps people a bit more honest. These are both bad solutions. I want to be clear about that. It's which is less bad.

The Chair: I want to thank the witnesses for taking the time to meet with us and for your insights that you shared with us as we examine Bill S-225. Thank you very much.

We will now proceed to our second panel. In the next hour we will hear from Jason Kee, Government Affairs and Public Policy Counsel, Google Canada; and Mr. Mathew Ingram, Chief Digital Writer, Columbia Journalism Review.

Thank you to both of these gentlemen for speaking to us tonight. Mr. Kee, you may begin with your opening remarks.

Jason J. Kee, Government Affairs and Public Policy Counsel, Google Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators, for the opportunity to appear before you today. Bill S-225 and this committee's study of the bill is part of a significant debate on the future of news, and we appreciate the opportunity to contribute our views for your consideration of the bill as well as to the broader thinking around the challenges facing Canada's news industry.

Ce qui me préoccupe vraiment, c'est la question de la relation parasitaire. Si l'avenir du journalisme canadien se résume à quémander d'une façon ou d'une autre auprès des grandes plateformes, ne perdons-nous pas alors une voix indépendante unique? Appartenir à un fonds spéculatif américain, c'est une chose, mais dépendre entièrement de Google, Apple ou Facebook pour survivre, c'est totalement différent.

M. Greenspon : Je ne saurais être plus d'accord. Dans le monde du journalisme dans lequel nous avons grandi, nous avions des centaines de sources de revenus. Lorsqu'on me demande si j'ai subi des pressions de la part d'un annonceur lorsque j'étais rédacteur en chef du *The Globe and Mail* ou reporter sur la scène locale, à Lloydminster, à la frontière de la Saskatchewan et de l'Alberta, la réponse est oui. C'était très rare, mais est-ce arrivé? Oui. Toutefois, puisque cet annonceur représentait la moitié de 1 % des revenus, disons, il était assez facile de refuser et d'avoir l'appui de l'éditeur en ce sens.

Ce qui pose problème, c'est lorsque les revenus d'une source unique — qui plus est un acteur puissant de la société — représentent 10 % de vos revenus, ou une part indéterminée. C'est de la mauvaise gouvernance. Dans ce cas, nous ne savons même pas alors à qui appartient la presse. Qui paie les violons choisit la musique, comme on dit. Ce qui fait du gouvernement une solution un peu meilleure, quoique mauvaise, c'est qu'on peut alors imposer des mécanismes pour assurer l'indépendance, éviter l'ingérence, mettre en place des formules, assurer la transparence et permettre à la presse d'exiger constamment des comptes au gouvernement à ce sujet, ce qui garde les gens un peu plus honnêtes. Les deux solutions sont mauvaises. Je tiens à le préciser. La question est de savoir quelle est la moins pire.

Le président : Je tiens à remercier les témoins d'avoir pris le temps de comparaître et de présenter leurs observations dans le cadre de notre examen du projet de loi S-225. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au deuxième groupe de témoins. Au cours de la prochaine heure, nous entendrons M. Jason Kee, conseiller en affaires gouvernementales et en politique publique chez Google Canada, et M. Mathew Ingram, rédacteur numérique en chef de Columbia Journalism Review.

Merci à ces deux messieurs de témoigner au comité ce soir. Monsieur Kee, vous pouvez faire votre déclaration d'ouverture.

Jason J. Kee, conseiller en affaires gouvernementales et en politique publique, Google Canada : Monsieur le président, honorables sénatrices et sénateurs, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Le projet de loi S-225 et son étude par le comité s'inscrivent dans un important débat sur l'avenir du secteur de l'information, et nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous présenter notre point de vue sur le projet de loi et de contribuer à la réflexion

Unfortunately, much of the political discourse around online platforms and news is premised on the false assumption that, one, the financial challenges that some legacy news publishers are currently facing is the fault of a small group of global digital platforms; two, that these platforms benefit from news without contributing back to the news ecosystem; and three, that publishers receive no benefit from online platforms.

Simply put, none of these assumptions are accurate. Without a clear understanding of the news ecosystem and the value exchange that occurs between online platforms and news publishers, it will be impossible to develop a coherent policy response that properly addresses the underlying challenges.

Not long ago, news publishers were one of the few publicly available sources of information of not just news but also classifieds, lifestyle content, entertainment content and much more. In fact, it was this non-news content that was the primary revenue generator for publishers. In 2000, classifieds alone accounted for over a quarter of Canadian newspaper revenues. The emergence of the internet completely disrupted this and it lead to the development of competing sites and services that offered cheaper alternatives pulling audiences and revenue away from news publishers. For instance, over half of the decline in Canadian newspaper revenues between 2000 and 2018 came from the loss of classified business to emerging services like Craigslist and Kijiji.

The same period also saw the emergence of highly efficient and effective forms of online advertising, which offered advertisers a variety of targeting capabilities simply not available in print, allowed advertisers to reach much larger audiences domestically and internationally and significantly reduced advertising costs by employing highly efficient automated auction systems. Well, this development has allowed small businesses to access advertising services that were historically far too expensive for them and has been vastly beneficial to Canadian business and the economy as a whole. It has also made life much more difficult for news publishers trying to monetize using existing models.

So with the emergence of the internet generally, that challenged the underlying business model of the legacy news industry, but not any one company. While some assert that Google takes news content and profits from it, it's simply not true. Our products are built to provide relevant and useful information for everyone, including quality news, but we don't

générale sur les défis auxquels le secteur des médias du Canada est confronté.

Malheureusement, une bonne partie du discours politique sur les plateformes en ligne et les nouvelles repose sur de fausses hypothèses soit, premièrement, qu'un petit groupe de plateformes numériques multinationales est responsable des difficultés financières de certains éditeurs de presse conventionnels; deuxièmement, que ces plateformes tirent profit du secteur des médias d'information sans contribuer à son écosystème; troisièmement, que les éditeurs ne tirent aucun avantage des plateformes en ligne.

Bref, aucune de ces hypothèses n'est exacte. Sans une compréhension claire de l'écosystème de l'information et de l'échange de valeur entre les plateformes en ligne et les éditeurs de presse, il sera impossible de façonner une intervention politique cohérente s'attaquant correctement aux enjeux sous-jacents.

Il n'y a pas si longtemps, les éditeurs de presse constituaient l'une des rares sources d'information pour le public. Leur contenu ne se limitait pas aux nouvelles. Il y avait aussi les petites annonces et le contenu sur le style de vie, le divertissement et beaucoup d'autres, contenus qui étaient en fait leur principale source de revenus. En 2000, les petites annonces représentaient à elles seules plus du quart des revenus des journaux canadiens. L'émergence d'Internet a complètement changé la donne et mené à la création de sites et services concurrents offrant des solutions moins coûteuses, privant ainsi les éditeurs de presse de leur clientèle et de leurs revenus. Par exemple, plus de la moitié de la baisse des revenus des journaux canadiens entre 2000 et 2018 est attribuable à la perte de clients des petites annonces au profit de services émergents comme Craigslist et Kijiji.

En outre, pendant la même période, on a assisté à l'émergence de diverses méthodes publicitaires en ligne très ciblées, très efficaces et inégalées dans la presse écrite, qui ont permis aux annonceurs d'atteindre un auditoire beaucoup plus vaste à l'échelle nationale et internationale et ainsi réduire considérablement les frais de publicité grâce à des systèmes d'enchères automatisés très efficaces. Cette évolution a permis donc aux petites entreprises d'avoir accès à des services de publicité auparavant beaucoup trop coûteux pour elles, ce qui a été extrêmement avantageux pour les entreprises canadiennes et l'économie en général. Cela a aussi nui considérablement à la capacité des éditeurs de presse de tirer des revenus en utilisant les modèles existants.

Donc, en général, l'émergence d'Internet a ébranlé le modèle économique sous-jacent de l'industrie traditionnelle de l'information, mais ce n'est pas le fait d'une seule entreprise. D'aucuns affirment que Google tire profit du contenu d'actualité, mais c'est tout simplement faux. Nos produits sont conçus pour donner à tous un accès à des informations pertinentes et utiles, y

actually provide news content. We don't provide articles. We simply display a headline, a short snippet to provide a preview and a link to the source.

Now, free linking to content is the foundation on which the World Wide Web was built and is generally actively encouraged by publishers as it drives extremely valuable traffic to their websites so they can then monetize. In 2019 alone, Google sent over 5 billion clicks to Canadian news sites for free, which Deloitte has estimated as being worth about half a billion dollars in value to Canadian publishers. Further, any publisher can always opt out of our search in news products if they choose to do so, but most don't because that referral traffic is extremely valuable to them.

Further, Google itself does not earn any meaningful revenue from news. News represents a very tiny proportion of overall searches. In 2019, news-related queries accounted for just 1.5% of total queries in Canada. Further, the vast majority of these queries don't display any advertising, as advertisers don't typically like to bid on news-related queries and Google News doesn't display ads at all. So the assertion that a company like Google earns a majority of its ad revenue from news content is simply false.

We agree that journalism is critically important and there is a need to support the Canadian news industry as it adapts to the new digital reality. Through the Google News Initiative, we collaborate directly with the news industry to reach new audiences and develop sustainable business models. For instance, during the COVID-19 pandemic, our Journalism Emergency Relief Fund directly supported some 150 newsrooms across Canada. Building on these commitments, we recently announced the Google News Showcase, a \$1 billion global news partnership program. Showcase is designed to bring value to both publishers and readers by licensing and displaying news content beyond the headlines and snippets we currently show. Participating news publishers will increase revenue through direct payments from Google and will directly manage how and which stories appear in the service.

This program is focused on supporting public interest journalism. Of the more than 700 publications currently participating in Showcase, over 90% are local, regional or community papers. We are in active conversations with

compris du contenu d'actualité de qualité, mais nous ne fournissons pas de contenu d'actualité en soi. Nous ne fournissons pas d'articles. Nous affichons uniquement un titre accompagné d'un court extrait en guise d'aperçu, et un lien vers la source.

Il faut savoir que le référencement gratuit au contenu est un principe fondamental de la toile et est habituellement encouragé activement par les éditeurs, puisque cela génère sur leurs sites Web un trafic extrêmement précieux qu'ils peuvent ensuite monétiser. En 2019 seulement, Google a enregistré plus de cinq milliards de clics gratuits vers des sites de presse canadiens, ce qui représente, selon la firme Deloitte, une valeur d'un demi-milliard de dollars environ pour les éditeurs canadiens. De plus, les éditeurs sont toujours libres de demander leur retrait des résultats de recherche Google pour les produits d'actualité s'ils le souhaitent, mais la plupart ne le font pas parce que le trafic lié au référencement leur est extrêmement précieux.

En outre, Google ne tire aucun revenu important des actualités, qui ne représentent qu'une très faible proportion de l'ensemble des recherches. En 2019, les recherches liées aux actualités ne représentaient que 1,5 % du total des recherches au Canada. De plus, dans la grande majorité des cas, ces résultats de recherches ne sont accompagnés d'aucune publicité, car de manière générale, les annonceurs n'aiment pas soumissionner pour des recherches liées aux actualités. Google Actualités n'affiche aucune publicité. Donc, l'affirmation selon laquelle une société comme Google tire la majorité de ses revenus publicitaires du contenu d'actualité est tout simplement fausse.

Nous convenons que le journalisme est extrêmement important et qu'il est nécessaire d'aider le secteur canadien de l'information à s'adapter à la nouvelle réalité numérique. Nous collaborons directement avec le secteur de l'information par l'intermédiaire de l'initiative Google News afin d'atteindre de nouveaux publics et créer des modèles d'affaires durables. Par exemple, pendant la pandémie de COVID-19, notre Fonds mondial d'aide d'urgence pour le journalisme a appuyé directement quelque 150 salles de presse au Canada. Pour donner suite à ces engagements, nous avons récemment annoncé la création de Google News Showcase, un programme mondial de partenariat d'une valeur d'un milliard de dollars pour le secteur de l'information. News Showcase est conçu pour apporter une valeur ajoutée aux éditeurs et aux lecteurs par l'octroi de permis et l'affichage de contenu d'actualité supplémentaire, outre les titres et extraits que nous affichons actuellement. Les éditeurs de presse participants augmenteront leurs revenus grâce aux paiements directs de Google et assureront eux-mêmes la gestion du contenu affiché dans le service.

Ce programme vise à appuyer le journalisme d'intérêt public. Plus de 90 % des quelque 700 publications qui participent actuellement à Showcase sont des journaux locaux, régionaux ou communautaires. Nous discutons actuellement avec des éditeurs

Canadian publishers of all sizes and look forward to announcing more partnerships soon.

We remain optimistic about the future of news in Canada. This country is a global leader when it comes to developing new and diverse business models for news. New digital-first publishers like *Village Media*, *Canadaland*, *Narcity*, *The Logic*, *The Discourse*, *The Peak* and *The Narwhal*, just to name a few, are leading the way in experimenting with new models and are demonstrating success. That is where we must focus on supporting innovative and sustainable solutions for publishers of all sizes, not simply the legacy industry.

Thank you again for the opportunity to contribute to your deliberations, and I look forward to your questions and continuing this conversation.

The Chair: Thank you, Mr. Kee. I now turn the floor over to Mr. Ingram.

Mathew Ingram, Chief Digital Writer, Columbia Journalism Review, as an individual: Good evening, honourable senators, and thank you for having me here to talk about Bill S-225. I don't want to take up too much of your time, and I apologize if some of what I'm going to say has been mentioned already. I want to give you a brief overview of why I think this bill, although directed at a very real and pressing problem, is fundamentally misguided in the way that it proposes to solve that problem.

The preamble to this bill states several things that are true. Journalism is important in a free and democratic society, there are a number of excellent Canadian journalism organizations and digital platforms have disrupted the advertising industry. The preamble also says something that is not quite true, which is that these platforms supply their sites with the journalistic work generated by traditional media. I think it would be more accurate to say that media outlets themselves supply their potential readers with their journalistic work through these platforms. They post their content willingly and even enthusiastically.

Facebook and Twitter and other social networks don't take content from journalistic organizations; they accept it when it is freely given. In return for this content, these platforms send readers to those journalistic entities and help them reach new ones, a service which arguably has significant value.

I think it's also worth noting, as has been mentioned by others, that journalistic works rarely appear on any of these networks in their entirety. Instead, they appear as clickable links with a small excerpt, a kind of usage that seems to be exactly what fair use or fair dealing was designed to cover.

canadiens de toutes tailles et nous espérons annoncer d'autres partenariats bientôt.

Nous entrevoyons l'avenir du secteur des nouvelles au Canada avec optimisme. Ce pays est un chef de file mondial dans l'élaboration de modèles commerciaux novateurs et diversifiés dans ce secteur. Les nouveaux éditeurs numériques comme *Village Media*, *Canadaland*, *Narcity*, *The Logic*, *The Discourse*, *The Peak* et *The Narwhal*, pour n'en nommer que quelques-uns sont des pionniers qui essaient de nouveaux modèles, et ils connaissent du succès. Voilà où nous devons centrer nos efforts. Il faut appuyer des solutions innovantes et durables pour les éditeurs de toutes tailles, et pas seulement pour les médias traditionnels.

Je vous remercie encore une fois de l'occasion de contribuer à vos délibérations. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions et que je poursuivrai cette discussion.

Le président : Merci, monsieur Kee. Je donne maintenant la parole à M. Ingram.

Mathew Ingram, rédacteur numérique en chef, Columbia Journalism Review, à titre personnel : Bonsoir, honorables sénatrices et sénateurs. Merci de me recevoir pour parler du projet de loi S-225. Je ne veux pas prendre trop de votre temps, et je m'excuse si j'aborde certains aspects déjà mentionnés. Je veux vous donner un aperçu des raisons pour lesquelles j'estime que ce projet de loi, bien qu'il vise un problème très réel et pressant, propose des solutions fondamentalement malavisées à ce problème.

Le préambule de ce projet de loi énonce plusieurs vérités : le travail journalistique est important dans une société libre et démocratique; les diverses organisations journalistiques canadiennes sont de grande qualité; les plateformes numériques ont perturbé l'industrie de la publicité. Le préambule comprend aussi une affirmation qui n'est pas tout à fait vraie, à savoir que ces plateformes nourrissent leurs sites à partir du travail journalistique généré par les médias traditionnels. Je pense qu'il serait plus juste de dire que les médias fournissent eux-mêmes leur travail journalistique à leurs lecteurs potentiels par l'intermédiaire de ces plateformes. Ils publient leur contenu de leur plein gré, voire avec enthousiasme.

Facebook, Twitter et les autres réseaux sociaux ne prennent pas le contenu des organisations journalistiques, mais l'acceptent lorsqu'il est donné librement. En échange, ces plateformes aiguillent des lecteurs vers ces sites journalistiques et les aident à atteindre un nouveau lectorat, un service qui a sans doute une valeur importante.

Je pense qu'il importe aussi de souligner, comme d'autres l'ont mentionné, que les œuvres journalistiques apparaissent rarement dans leur intégralité sur ces réseaux. Elles sont plutôt présentées sous forme de liens cliquables accompagnés d'un court extrait, un type d'utilisation qui semble correspondre

Another aspect of this bill that I think is problematic is that it would require the government or its agents to pick and choose which journalistic organizations would qualify for this kind of remuneration. This kind of effort typically favours existing journalistic entities, at least some of which have caused harm to their own businesses in ways that have very little to do with Google or Facebook.

I'd also like to point out that even if this bill were to be passed in its current form, it would not come close to helping stem the flow of red ink and audiences at most of the journalistic entities in Canada. I think it's safe to say that even if we were spectacularly successful in producing remuneration for journalistic works, it would be a very small drop in a large ocean.

To sum up, I don't think this legislation will do much, if anything, to solve the problem it proposes to solve. Along the way, it could cause a significant number of negative spin-off effects that might make things worse for the industry rather than better.

If the Senate wants to help media companies financially, the proper avenue for doing so is probably taxation on digital ad revenue, not a re-interpretation of copyright. Thank you for your time. I'd be happy to take any questions.

The Chair: Thank you, Mr. Ingram.

Senator Dawson: Mr. Kee, I liked your presentation, but as far as the bill is concerned, just targeting the bill, does it damage the relationship between the media and Google? Does it damage the relationship between your customers and journalist customers?

You talked about a lot of issues, but on the bill itself, I think part of the bill is there to put pressure on people to go to the table. That's what happened in other models, such as Australia. I think we need that bill, and I think we should continue debating it. I certainly heard tonight, at least, that it has a lot of flaws, and even the presenter himself is asking us for amendments. At this stage in June, which we call the "silly season" in parliamentary terms, I think we have to be careful of how we deal with it.

In your presentation, you did not deal with the bill. I apologize for inviting you very late; I'm apologizing because we didn't give you much time to prepare. Just as the bill itself is concerned, how would you address it?

exactement à ce qui est visé par le principe de l'utilisation équitable ou loyale.

Un autre aspect qui me semble poser problème, dans ce projet de loi, c'est que la détermination des organisations journalistiques admissibles à ce genre de rémunération relèverait du gouvernement ou de ses agents. Ce genre d'effort favorise généralement les organisations journalistiques existantes, dont certaines se sont elles-mêmes causé du tort, ce qui a très peu à voir avec Google ou Facebook.

J'aimerais aussi souligner que même adopté dans sa forme actuelle, ce projet de loi serait loin d'aider à endiguer le flux d'encre rouge et la perte d'auditoire chez la plupart des organisations journalistiques canadiennes. Je pense qu'on peut affirmer que même si nous réussissions de façon remarquable à créer un mécanisme de rémunération pour les œuvres journalistiques, ce ne serait qu'une toute petite goutte d'eau dans l'océan.

En résumé, je ne pense pas que cette mesure législative sera d'une grande utilité, si tant est qu'elle soit utile, pour régler le problème qu'elle doit résoudre. Elle pourrait entraîner en cours de route de nombreux effets négatifs qui pourraient aggraver la situation de l'industrie au lieu de l'améliorer.

Si le Sénat veut aider financièrement les entreprises de médias, la meilleure façon serait probablement la taxation des revenus tirés de publicités numériques, et non une réinterprétation du droit d'auteur. Je vous remercie de votre temps. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

Le président : Merci, monsieur Ingram.

Le sénateur Dawson : Monsieur Kee, j'ai aimé votre présentation, mais pour nous concentrer sur le projet de loi, nuit-il à la relation entre les médias et Google? Nuit-il à la relation entre vos clients et les clients journalistiques?

Vous avez parlé d'un grand nombre de questions, mais pour ce qui est du projet de loi en soi, je pense qu'il vise en partie à exercer des pressions pour favoriser la négociation. C'est ce qui s'est passé avec d'autres modèles, comme l'Australie. Je pense que nous avons besoin de ce projet de loi et que nous devrions continuer à en débattre. D'après ce que j'ai entendu ce soir, en tout cas, il a beaucoup de défauts, et même le témoin nous demande des amendements. À cette période du mois de juin, la saison des folies, comme disent les parlementaires, je pense que nous devons faire attention à la façon de traiter ce projet de loi.

Vous n'avez pas abordé le projet de loi dans votre présentation. Je m'excuse de vous avoir invité à si court préavis; cela ne vous a pas laissé beaucoup de temps pour vous préparer. Quel est votre point de vue sur le projet de loi lui-même?

And Mr. Ingram, I guess it's a question of fair use. I would like you to come back on how you would define fair use, as far as this bill is concerned.

Mr. Kee: Certainly, I think my comments would be consistent with Senator Simons' very eloquent critique of the bill, and that was effectively reinforced by Ms. Finlay and others, which is to say, while I understand the intent — it was definitely intended to try and replicate the model that had been followed in Europe — Canadian copyright is a fundamentally different beast than the European copyright system. I don't think it necessarily achieves the objective it is intended to.

Again, as I articulated in my opening statement, we provide links and headlines and snippets. They are not covered by copyright; they are not a replication of a substantial part, or they are covered by fair dealing. That doesn't change with this bill, so I don't actually think it achieves that particular objective. I think it adds complications.

In fact, two other points I would add over and above critiques is, one, I think that establishing a new collective society that is empowered to administer a new remuneration right is a very complicated endeavour that takes many years to sort through. On average, it takes 6.5 years for copyright tariffs to work their way through the system, so I don't think it will result in meaningful revenue for news organizations.

Second, if you're looking to expand the ambit of copyright to include, for example, hyperlinks, I do also think you'll run into some Charter challenges and issues because you're actually running into expressive problems.

Senator Dawson: Thank you. Mr. Ingram, on fair use?

Mr. Ingram: Yes. I just want to say I'm not a lawyer. My only understanding of fair use and fair dealing comes from writing stories about it. It's my understanding that a link and a couple of sentences would fit the classification of fair use or fair dealing. I could be wrong, but I think you could argue that Google News, in particular, provides a public service. It doesn't detract from the commercial value of the entire news article, in my view.

Senator Dawson: Again, I want to thank you for your participation, and I apologize for inviting you at the last minute. It's an ongoing debate that obviously will not be solved tonight. Thank you.

Monsieur Ingram, je suppose que c'est une question d'utilisation équitable. J'aimerais que vous reveniez sur votre définition de cette notion, dans le contexte du projet de loi.

M. Kee : Je pense que mes observations vont dans le sens de la critique très éloquente de la sénatrice Simons à l'égard du projet de loi, critique qui a été renforcée par Me Finlay et d'autres intervenants, à savoir que, bien que je comprenne l'intention — il s'agissait certainement d'essayer de reproduire le modèle qui avait été suivi en Europe —, le droit d'auteur canadien est une bête fondamentalement différente du système de droit d'auteur européen. Je ne pense pas qu'il atteigne nécessairement l'objectif visé.

Encore une fois, comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, nous fournissons des liens, des titres et des extraits. Ils ne sont pas couverts par le droit d'auteur; ils ne constituent pas une reproduction d'une partie substantielle, ou ils sont couverts par l'utilisation équitable. Cela ne change pas avec ce projet de loi, donc je ne pense pas qu'il atteigne cet objectif particulier. Je pense qu'il ajoute des complications.

En fait, j'ajouterais deux autres points aux critiques : premièrement, je pense que la création d'une nouvelle société de gestion habilitée à administrer un nouveau droit à rémunération est une entreprise très compliquée qui prend de nombreuses années. En moyenne, il faut 6,5 ans pour que les tarifs des droits d'auteur fassent leur chemin dans le système, donc je ne pense pas que cela se traduira par des revenus significatifs pour les médias d'information.

Deuxièmement, si vous cherchez à étendre la portée du droit d'auteur pour inclure, par exemple, les hyperliens, je pense également que vous vous heurterez à des défis et des problèmes liés à la Charte, car vous vous heurtez en fait à des problèmes d'expression.

Le sénateur Dawson : Merci, monsieur Ingram, en ce qui concerne l'utilisation équitable?

M. Ingram : Oui. Je veux juste dire que je ne suis pas un avocat. Ma seule compréhension de l'utilisation équitable vient du fait que j'écris des articles à ce sujet. J'ai cru comprendre qu'un lien et quelques phrases correspondaient à la classification d'utilisation équitable ou de traitement équitable. Je peux me tromper, mais je pense que l'on peut affirmer que Google Actualités, plus particulièrement, fournit un service public. À mon avis, cela n'enlève rien à la valeur commerciale de l'article d'actualité dans son intégralité.

Le sénateur Dawson : Encore une fois, je tiens à vous remercier de votre participation, et je m'excuse de vous avoir invité à la dernière minute. C'est un débat en cours qui, de toute évidence, ne se réglera pas ce soir. Merci.

[Translation]

Senator Carignan: My question is for the representative of Google Canada. You said a few words about Google News and Google News Showcase. Can you tell us about the money you have distributed in the form of revenue to media companies that have registered with your Publisher Center?

I note that a media outlet can sign up to use the advertising you generate or to distribute its own advertising. I am curious to know the amounts you have distributed to date through the Google News application in Canada.

[English]

Mr. Kee: If you're speaking about Google News Showcase, which is a new licensing program I referred to in my opening remarks, we haven't actually launched that product in Canada yet. We've signed a number of initial deals with several publishers. Our launch partners are Village Media and Narcity, and we're in the process of negotiating with other basic publishers.

If you're talking about other aspects of the business, which is less about Google News — which is not monetized at all — we do provide a number of services in partnership with news publishers to help them monetize their content. I don't have the numbers available to me with respect to the amount we attributed, but in short, if any news publisher utilizes Google's ad technology to help monetize their content, they get the vast majority of the revenue — anywhere between 70% to 95%, if not more — off that content, but I don't have the figures at my fingertips.

[Translation]

Senator Carignan: Google News operates in Canada. I have the application and I see the names of the *Journal de Montréal*, the *Journal de Québec*, and *La Presse*. Can you undertake to tell us the amounts that have been distributed to the various media via the Google News application?

[English]

Mr. Kee: To the Google News application, I think you're referring to the one that's available in Canada right now, and essentially all that does — it's not monetized at all. It just provides links to existing news publications. There isn't a revenue exchange that occurs there. Long story short, publishers have the power to be included or not included in that application as they see fit. It provides a link and a snippet, and then it drives traffic to that site. So there isn't an exchange of revenue that occurs because we're driving traffic to them that they can then, in turn, monetize. We don't have details about how they monetize that traffic.

[Français]

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse au représentant de Google Canada. Vous avez glissé quelques mots au sujet de Google News et de Google News Showcase. Pouvez-vous nous parler des sommes que vous avez distribuées sous forme de revenus aux entreprises médiatiques qui se sont inscrites à votre Centre pour les éditeurs?

Je remarque qu'un média peut s'inscrire pour se servir de la publicité que vous générez ou pour diffuser sa propre publicité. Je serais curieux de connaître les montants que vous avez distribués jusqu'à maintenant grâce à l'application Google News au Canada.

[Traduction]

M. Kee : Si vous parlez de Google News Showcase, qui est un nouveau programme de licence dont j'ai parlé dans mes remarques préliminaires, nous n'avons pas encore lancé ce produit au Canada. Nous avons signé un certain nombre de contrats initiaux avec plusieurs éditeurs. Nos partenaires de lancement sont Village Media et Narcity, et nous sommes en train de négocier avec d'autres éditeurs de base.

Si vous parlez des autres aspects de l'activité, et moins de Google Actualités — qui n'est pas du tout monétisé —, nous fournissons un certain nombre de services en partenariat avec les éditeurs de presse pour les aider à monétiser leur contenu. Je n'ai pas les chiffres à ma disposition concernant le montant que nous avons attribué, mais pour faire une histoire courte, si un éditeur de presse utilise la technologie publicitaire de Google pour aider à monétiser son contenu, il obtient la grande majorité des revenus — entre 70 % et 95 %, voire plus — de ce contenu, mais je n'ai pas les chiffres à ma disposition.

[Français]

Le sénateur Carignan : Google News fonctionne au Canada. J'ai l'application et je vois les titres du *Journal de Montréal*, du *Journal de Québec* et de *La Presse*. Pouvez-vous prendre l'engagement de nous faire part des sommes qui sont distribuées aux différents médias grâce à l'application Google News?

[Traduction]

M. Kee : En ce qui concerne l'application Google Actualités, je pense que vous faites référence à celle qui est disponible au Canada à l'heure actuelle, et qui n'est pas du tout monétisée. Elle fournit simplement des liens vers des publications d'actualités existantes. Il n'y a pas d'échange de revenus. Bref, les éditeurs ont le pouvoir d'être inclus ou non dans cette application comme ils l'entendent. L'application fournit un lien et un extrait, puis elle génère du trafic vers le site en question. Il n'y a donc pas d'échange de revenus, car nous leur apportons du trafic qu'ils peuvent ensuite monétiser à leur tour. Nous n'avons pas de détails sur la façon dont ils monétisent ce trafic.

[*Translation*]

Senator Carignan: So your application is free. What is the value of your application to Google?

[*English*]

Mr. Kee: It's several. Number one, it's a specific news-oriented application that is intended to drive traffic to our news publisher partners, whom we actually do engage with and we want to see succeed. We want to drive them valuable referral traffic that they can monetize to be basically sustainable in the long run.

It's also of use to our users because of what we learned. The Google News application came out because post-9/11, Google search was not optimized to actually handle news-related queries. So we created an application through Google News that specifically focused on news stories. It's organized around news stories where you can actually select a story and get different publishers that are actually publishing stories related to that particular topic in a way that's more useful if you're looking for news-related items than if you're going through Google Search generally.

It's really intended as a benefit to our news publisher partners as well as a benefit to our users. As I said, it's not specifically monetized; we earn no advertising revenue off of it at all.

Senator Simons: Mr. Kee, I note that it wasn't that long ago that Google made a deal with a group of French publishers, a syndicate of French news organizations for a kind of — I don't want to call it profit sharing — financial arrangement. I also noted with interest that those news publishers belonged to a consortium where they were validated and approved by an organization as legitimate news organizations.

This was a subject that came up in our previous questions, where some of our witnesses talked about the need to establish what an official Canadian journalist is. As somebody who spent 30 years as a Canadian journalist, that makes me twitch.

I wanted to ask this of each of you. For Mr. Kee, first of all, if you could explain the French deal and the model. Then, for Mr. Ingram, what concerns might you have about the idea of a government body deciding who is or isn't a legitimate journalist and worthy of financial support.

Mr. Kee: Certainly. This actually goes to the copyright approach. In Europe, they introduced, through the European Copyright Directive, this new article 13, that was basically going to require Google to engage in the negotiation and provision of royalties for the use of certain types of news content. It's very important to note that, even in the European model, it excluded

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Donc, votre application est gratuite. Quel est l'intérêt de votre application pour Google?

[*Traduction*]

M. Kee : Il y en a plusieurs. Tout d'abord, il s'agit d'une application précise axée sur l'actualité, destinée à générer du trafic vers nos partenaires éditeurs de presse, avec lesquels nous nous engageons et que nous voulons voir réussir. Nous voulons leur apporter un trafic dû aux références de valeur qu'ils peuvent monétiser pour être fondamentalement durables à long terme.

Elle est également utile à nos utilisateurs grâce à ce que nous avons appris. L'application Google Actualités a vu le jour parce qu'après le 11 septembre, le moteur de recherche Google n'était pas optimisé pour traiter les requêtes liées aux actualités. Nous avons donc créé une application par l'entremise de Google Actualités qui se concentre précisément sur les nouvelles. Elle s'articule autour d'articles d'actualité et vous pouvez sélectionner un article et obtenir les noms des différents éditeurs qui publient des articles liés à ce sujet particulier d'une manière plus utile si vous recherchez des articles d'actualité que si vous utilisez le moteur de recherche Google en général.

Il s'agit d'un avantage pour nos partenaires éditeurs de presse et pour nos utilisateurs. Comme je l'ai dit, il n'est pas clairement monétisé; nous n'en tirons aucun revenu publicitaire.

La sénatrice Simons : Monsieur Kee, je tiens à souligner qu'il n'y a pas si longtemps, Google a conclu un accord avec un groupe d'éditeurs français, un syndicat d'organismes de presse français, pour une sorte d'arrangement financier — je ne veux pas parler de partage des bénéfices. J'ai également noté avec intérêt que ces éditeurs de presse appartenaient à un consortium où ils étaient validés et approuvés par une organisation en tant qu'organismes de presse légitimes.

C'est un sujet qui a été abordé dans nos questions précédentes, où certains de nos témoins ont parlé de la nécessité d'établir ce qu'est un journaliste canadien officiel. Comme j'ai passé 30 ans comme journaliste canadien, cela me fait frémir.

Je voulais poser cette question à chacun d'entre vous. Pour M. Kee, tout d'abord, j'aimerais que vous expliquiez l'accord français et le modèle. Ensuite, pour M. Ingram, quelles inquiétudes pouvez-vous avoir à l'idée qu'un organisme gouvernemental décide qui est ou n'est pas un journaliste légitime et digne d'un soutien financier?

M. Kee : Certainement. Il s'agit en fait de l'approche du droit d'auteur. En Europe, ils ont introduit, par l'entremise de la directive européenne sur le droit d'auteur, ce nouvel article 13, qui allait essentiellement exiger que Google participe aux négociations et verse des redevances pour l'utilisation de certains types de contenu d'actualité. Il est très important de noter que,

hyperlinks and what we would call short extracts — snippets — but there is an ongoing debate as to what exactly a short snippet is, because it was not defined in the legislation.

France was the first country to transpose that directive into national law, and that then generated an ongoing conversation that we've had with a number of collective societies within France around what the scope of that would look like. We have come to settlements primarily with the APIG, which is the primary press publisher in France, mostly so they would recognize that the Google News Showcase — which we are currently negotiating in Canada — would also be acceptable as an equivalent resolution to this issue in France. There are a few questions that have arisen around that of late with respect to other societies, so we're currently working through those processes. It's basically working through collectives, because French law requires it in a way that Canadian law does not. That's the main difference.

As I highlighted, and as others have also highlighted, the Canadian copyright system is not as amenable to this approach as a matter of royalties as the European civilian system is. Generally speaking, we tend to favour alternative approaches. It's why we've come to the table with showcase negotiations without any legislative hammer being held over our head; we actually want to secure these arrangements and deals without necessarily having to pursue a regulatory solution. I'll leave it to Mr. Ingram, who can speak to how journalists might respond to this.

Mr. Ingram: Thank you, Senator Simons. I share your concerns about any system that purports to define a quality journalistic organization, a quality journalist or to choose, effectively, what qualifies as journalism and what doesn't. I don't think that's a great road to go down. In one case you would wind up choosing all the things that we have all heard of — all the entities that we know of — the large ones, the established ones and, to be honest, I'm not convinced that's where the future of journalism lies. I might pick a completely different list of organizations, but if I wasn't the one choosing, then they would be left out. Whenever you draw that circle too tightly and leave organizations out, you run the risk of missing something important.

The Chair: Thank you, Mr. Ingram.

Senator Dasko: My question is for Mr. Kee. Thank you both for being here. It's very important for us to crack this.

Do I take from your comments, Mr. Kee, that there is no problem here? Is there no problem with the state of journalism? Or, if there is a problem, do I take it that you see yourself as part

même dans le modèle européen, il excluait les hyperliens et ce que nous appelons les courts extraits — les bribes d'information —, mais il y a un débat en cours sur ce qu'est exactement un court extrait, car il n'a pas été défini dans la loi.

La France a été le premier pays à transposer cette directive en loi nationale, ce qui a donné lieu à une conversation continue avec un certain nombre de sociétés de gestion en France sur la portée de cette directive. Nous avons conclu des accords principalement avec l'APIG, qui est le principal éditeur de presse en France, surtout pour qu'il reconnaîsse que la tribune Google Actualités — que nous négocions actuellement au Canada — serait également acceptable comme résolution équivalente à cette question en France. Quelques questions ont été soulevées à ce sujet récemment en ce qui concerne d'autres sociétés, et nous travaillons actuellement sur ces processus. Il s'agit essentiellement de travailler par l'entremise de conventions collectives, parce que la loi française l'exige d'une manière que la loi canadienne n'exige pas. C'est la principale différence.

Comme je l'ai souligné, et comme d'autres l'ont également souligné, le régime canadien du droit d'auteur ne se prête pas à cette approche en matière de redevances comme le fait le système civil européen. De manière générale, nous avons tendance à favoriser les approches de rechange. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes présentés à la table de négociations sans qu'un plan législatif ne soit brandi au-dessus de notre tête. Nous voulons en fait conclure ces arrangements et ces accords sans avoir à recourir nécessairement à une solution réglementaire. Je cède la parole à M. Ingram, qui pourra vous dire comment les journalistes pourraient réagir à cette situation.

M. Ingram : Merci, sénatrice Simons. Je partage vos préoccupations concernant un système qui prétend définir une organisation journalistique de qualité, un journaliste de qualité ou déterminer ce qui relève du journalisme et ce qui n'en relève pas. Je ne pense pas que ce soit une bonne voie à suivre. Dans un cas, vous finiriez par choisir toutes les choses dont nous avons tous entendu parler — toutes les entités que nous connaissons —, les grandes, celles qui sont établies et, pour être honnête, je ne suis pas convaincu que c'est là que se trouve l'avenir du journalisme. Je pourrais choisir une liste d'organisations complètement différente, mais si ce n'était pas moi qui choisissais, alors elles seraient exclues. Lorsque vous tracez un cercle trop serré et que vous laissez des organisations de côté, vous courez le risque de passer à côté de quelque chose d'important.

Le président : Merci, monsieur Ingram.

La sénatrice Dasko : Ma question s'adresse à M. Kee. Merci à vous deux d'être ici. C'est très important pour nous de résoudre ce problème.

Dois-je comprendre de vos observations, monsieur Kee, qu'il n'y a pas de problème ici? Qu'il n'y a pas de problème avec le journalisme? Ou, s'il y a un problème, dois-je comprendre que

of the solution? Do you see a problem here? And how would you describe your role in it now?

Mr. Kee: I think there's clearly an issue. I agree entirely with Mr. Ingram's opening comments. There's clearly a significant issue and a challenge that journalism globally, and certainly in Canada, is facing, in part because of disruptions that have occurred with legacy news media.

The question is: How do we address the issue? What is the policy prescription that we are actually engaged in to examine this? I think it is not controversial for anyone to assert that journalism is critical to democracy. It's extremely important that we actually have sustainable, high-quality journalism and authoritative news information available to Canadian citizens for the functioning of our democratic society. I don't think that is a controversial statement at all. We would be entirely in agreement with that.

The question is: How do we address this? I think Bill S-225 is one approach, which I view as well intended but not necessarily the best approach. Not surprisingly, we tend to focus more on our market-based solutions, which are focused on innovation, in part because the challenge that a lot of news publishers are facing is that their business models have been deeply disrupted by the internet generally. The question is then: How do we find solutions that allow news organizations to be sustainable in the long run?

You have legacy news organizations that have legacy cost structures that are based on a print model that are going to be very challenged. You also have the emergence of digital-first publications, like *The Logic* and *Village Media*, which I cited, who are very much at the forefront of developing sustainable business models where they will self-sustain.

The other critical piece — and this goes to the end conversation you had with Mr. Greenspon and others — is: What is the model that we're looking at to ensure that news organizations are not developing dependencies on any individual actor, be it a platform or government or others? I think that is critically important, even if just for the optics and even if it's just for the sake of the perception of independence that news organizations must have in order to be credible. I worry about approaches that are designed to either engage in some form of wealth transfer or direct funding of news, because I do think you are going to run into these problems. Whether it is platforms or government, I think it runs into the same issue.

vous considérez que cela fait partie de la solution? Voyez-vous un problème ici? Et comment décririez-vous votre rôle dans ce problème à l'heure actuelle?

M. Kee : Je pense qu'il y a clairement un problème. Je souscris entièrement aux déclarations liminaires de M. Ingram. Il y a clairement un problème et un défi important auquel le journalisme dans le monde, et certainement au Canada, est confronté, en partie à cause des perturbations qui sont survenues dans les médias d'information traditionnels.

La question est la suivante : comment devons-nous aborder le problème? Quelle est la solution politique que nous adoptons pour examiner cette question? Je pense qu'il n'est pas controversé d'affirmer que le journalisme est essentiel à la démocratie. Il est extrêmement important que les citoyens canadiens disposent d'un journalisme durable et de qualité, ainsi que d'informations faisant autorité, pour le bon fonctionnement de notre société démocratique. Je ne pense pas du tout que cette affirmation soit controversée. Nous serions tout à fait d'accord avec cela.

La question qui se pose est la suivante : comment devons-nous aborder cet enjeu? Je pense que le projet de loi S-225 est une approche, que je considère comme bien intentionnée mais pas nécessairement la meilleure. Il n'est pas surprenant que nous ayons tendance à nous concentrer davantage sur nos solutions fondées sur le marché, qui sont axées sur l'innovation, en partie parce que le défi auquel de nombreux éditeurs de presse sont confrontés est que leurs modèles économiques ont été profondément perturbés par Internet en général. La question est donc la suivante : comment trouver des solutions qui permettent aux médias d'information d'être durables à long terme?

Certains organismes de presse traditionnels, dont les structures de coûts sont basées sur un modèle d'impression, vont être mis à rude épreuve. Il y a aussi l'émergence de publications numériques, telles que *The Logic* et *Village Media* que j'ai citées, qui sont à l'avant-garde pour ce qui est d'élaborer des modèles d'entreprise durables qui leur permettront de s'autofinancer.

L'autre élément essentiel — et cela renvoie à la conversation finale que vous avez eue avec M. Greenspon et d'autres — est le suivant : quel est le modèle que nous envisageons pour nous assurer que les organismes de presse ne développent pas de dépendance à l'égard d'un intervenant individuel, qu'il s'agisse d'une plateforme, d'un gouvernement ou autre? Je pense que c'est d'une importance capitale, ne serait-ce que pour l'aspect visuel et pour la perception de l'indépendance que les organismes de presse doivent avoir pour être crédibles. Je m'inquiète des approches qui sont conçues pour s'engager dans une forme de transfert de richesse ou de financement direct des sources de nouvelles, car je pense que vous allez vous heurter à

We need to be focused on developing solutions that are focused on innovative business models that are self-sustaining in the long run, where you could look at this as a seed-money investment, but you can then step back and the organization is capable of sustaining itself versus the necessity of having constant subsidies injected in, whether it's from platforms or whether it's from government.

Senator Dasko: What do you think about the taxation solutions that Mr. Ingram has suggested? Is that part of the mix of the solution — the taxation models and ideas that he expressed and that Mr. Greenspon and others mentioned earlier? Is that part of the mix of solutions or not?

Mr. Kee: I think it's something that definitely needs to be robustly discussed. As has been observed through the course of this discussion, there is the digital services tax, which the government has announced it will be moving forward with, and then also transferring to the OECD, which is engaging in a robust conversation about changing the international rules around taxation, which I will not bore you all with. But I think that's part of the solution: How are we getting general revenues that are going to the government, and then how is the government applying those revenues? Whether or not there's a new taxation system that applies to digital platforms or not is a secondary concern. The question is really how we're going to apply the government revenues.

Currently, we have two main programs that were introduced a few years ago, which are the Local Journalism Initiative and the journalism labour tax credit. Again, I think those are well intended. They were not uncontroversial, but I do think they were focused on funding journalism versus funding innovative business models that helped news organizations become self-sustaining in the long run. I do think those are two very different considerations.

Senator Dasko: Thank you.

Senator Miville-Dechêne: I would like to hear from both of you. You presented yourself, Mr. Kee, as part of the solution and as knowing what to offer journalists so that they can be happy. At the same time, we have Facebook, which is doing this deal with a few newspapers in Quebec; generally the medium- and small-sized ones. Is that the future — individual agreements? Maybe we can hear from Mr. Ingram on that. Is that the future, having Google say, "Hey, we'll do a fund. We'll do this?" Do you see that? Obviously, I'm a legislator, so I'm wondering if this will be the way it will go — individual agreements and secrets between platforms and groups of media and newspapers.

ces problèmes. Qu'il s'agisse de plateformes ou de gouvernements, je pense que l'on sera confronté au même problème.

Nous devons nous concentrer sur l'élaboration de solutions axées sur des modèles d'entreprise novateurs et autonomes à long terme, où l'on peut considérer qu'il s'agit d'un investissement de lancement, mais que l'on peut ensuite prendre du recul et que l'organisme est capable de s'autofinancer, alors qu'il est nécessaire d'octroyer constamment des subventions, qu'elles proviennent de plateformes ou du gouvernement.

La sénatrice Dasko : Que pensez-vous des solutions fiscales que M. Ingram a suggérées? Cela fait-il partie de l'ensemble des solutions — les modèles et les idées d'imposition qu'il a exprimés et que M. Greenspon et d'autres ont mentionnés plus tôt? Cela fait-il partie de l'ensemble des solutions ou non?

M. Kee : Je pense que c'est une question qui doit absolument faire l'objet d'un débat approfondi. Comme on l'a observé au cours de cette discussion, il y a la taxe sur les services numériques, que le gouvernement a annoncé qu'il allait mettre en place, et le transfert à l'OCDE, qui s'engage dans une conversation solide sur la modification des règles internationales en matière de fiscalité, mais je ne vous ennuierai pas tous avec cela. Mais je pense que c'est une partie de la solution : comment obtenons-nous les recettes générales qui vont au gouvernement, et ensuite comment le gouvernement applique-t-il ces recettes? Qu'il y ait ou non un nouveau système d'imposition qui s'applique aux plateformes numériques est une préoccupation secondaire. La question est vraiment de savoir comment nous allons appliquer les recettes gouvernementales.

Actuellement, nous avons deux programmes principaux qui ont été introduits il y a quelques années, à savoir l'Initiative sur le journalisme local et le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique. Encore une fois, je pense que ces programmes sont bien intentionnés. Ils n'étaient pas sans controverse, mais je pense qu'ils étaient axés sur le financement du journalisme plutôt que sur le financement de modèles d'affaires novateurs quiaidaient les organismes de presse à devenir autonomes à long terme. Je pense que ce sont deux considérations très différentes.

La sénatrice Dasko : Merci.

La sénatrice Miville-Dechêne : J'aimerais vous entendre tous les deux. Vous vous êtes présenté, monsieur Kee, comme faisant partie de la solution et comme sachant quoi offrir aux journalistes pour qu'ils soient heureux. Par ailleurs, nous avons Facebook, qui fait cette entente avec quelques journaux au Québec; généralement, les journaux de taille moyenne et petite. Est-ce là l'avenir — des accords individuels? M. Ingram pourrait peut-être nous en parler. Est-ce l'avenir, que Google dise : « Nous allons faire un fonds. Nous ferons ceci »? Voyez-vous cela? Évidemment, je suis une légisatrice, alors je me demande si ce sera la voie de l'avenir — les accords individuels et les

Mr. Kee: It depends. Speaking for ourselves — I can't speak for Facebook, of course — right now, we have the negotiations that we're doing for Google News Showcase, the programs that we are funding through the Google News Initiative and we have a number of innovation challenges and innovation funds. Two are ongoing right now in Canada. They are really designed to clarify how we work with partners to help them be sustainable in the long run. This is, in many respects, us coming to the table without government pressure, in part because we believe in the mission. We're actually aligned—

Senator Miville-Dechêne: Isn't it because you don't want a bill?

Mr. Kee: Not really. The fact of the matter is we're coming to the table with this anyway because it is in our interest to ensure there is a sustainable news ecosystem in the long run. We are looking to help organizations be sustainable.

I do think that there is a robust conversation that does need to be had, which is — if I were going to be put on the spot — to ask what government can do? Well, the first thing they could do is actually start convening all the parties to come together to work on solutions. Because, right now, we have various campaigns that are basically being run by different parties around what this might look like, and they are actually not being productive.

I do think we're going to have to come together and figure out what this actually looks like and if legislation or regulation is necessary in order to effect that. One thing I will say — and I don't want to take from Mr. Ingram's opportunity — Google News Showcase is a program that is designed to work with publishers where they provide content to us which we display in our services. It is more than just links and snippets, but we do require publishers to have a certain capability of providing that class of content on a certain frequency. Some small local publishers may not have that capacity.

Showcase is not built for everybody. It's built for larger players. So then the question is: How do we deal with smaller players? We are already having robust conversations.

Press Forward is a newly formed, digital-first association of very small publishers. We are having conversations with them about what this actually looks like. Does this look like a fund? If it's a fund, is it voluntary, or is it overseen by government? What are the pros and cons of those approaches?

secrets entre les plateformes et les groupes de médias et de journaux.

M. Kee : Cela dépend. En ce qui nous concerne — je ne peux pas parler pour Facebook, bien sûr —, nous avons actuellement les négociations que nous menons pour Google News Showcase, les programmes que nous finançons par l'entremise de l'initiative Google Actualités et nous avons un certain nombre de défis et de fonds d'innovation. Deux sont en cours en ce moment même au Canada. Ils sont vraiment conçus pour clarifier la façon dont nous travaillons avec nos partenaires pour les aider à être durables à long terme. À bien des égards, nous nous présentons à la table des négociations sans pression du gouvernement, en partie parce que nous croyons en la mission. Nous sommes en fait alignés...

La sénatrice Miville-Dechêne : Est-ce parce que vous ne voulez pas de projet de loi?

M. Kee : Pas vraiment. Le fait est que nous nous présentons à la table des négociations parce qu'il est dans notre intérêt de veiller à ce que l'écosystème de l'information soit durable à long terme. Nous cherchons à aider les organisations à être durables.

Je pense qu'il est nécessaire d'avoir une conversation approfondie, qui consiste — si je devais être mis sur la sellette — à demander ce que le gouvernement peut faire. Eh bien, la première chose qu'il pourrait faire est de commencer à convoquer toutes les parties pour qu'elles se réunissent afin de travailler sur des solutions. Parce qu'à l'heure actuelle, nous avons diverses campagnes qui sont menées par différents partis sur ce à quoi cela pourrait ressembler, et elles ne sont pas vraiment productives.

Je pense que nous allons devoir nous réunir et déterminer à quoi cela ressemble réellement et si une législation ou une réglementation est nécessaire pour y parvenir. Une chose que je dirai — et je ne veux pas enlever l'occasion à M. Ingram — Google News Showcase est un programme conçu pour travailler avec les éditeurs qui nous fournissent du contenu que nous affichons dans nos services. Il s'agit de bien plus que de simples liens et extraits, mais nous exigeons des éditeurs qu'ils soient en mesure de fournir cette catégorie de contenu à une certaine fréquence. Certains petits éditeurs locaux peuvent ne pas avoir cette capacité.

Showcase n'est pas conçu pour tout le monde. Il est conçu pour les gros joueurs. La question qui se pose est donc la suivante : comment traiter avec les petits exploitants? Nous avons déjà de sérieuses discussions à ce sujet.

Press Forward est une association de très petits éditeurs qui vient d'être créée et qui privilégie le numérique. Nous discutons avec eux de la forme que cela revêt. Est-ce que cela ressemble à un fonds? Si c'est un fonds, est-il facultatif, ou est-ce qu'il est supervisé par le gouvernement? Quels sont les avantages et les inconvénients de ces approches?

I note that Mr. Greenspon articulated a CMF-style approach. I can understand the appeal of that, but I will also say that the revenues that Google earns from news are not that significant. It will not net the contributions that I think the industry expects.

In that case, are we better off seeking a collective negotiation around these? Let me step back. I'm sure Mr. Ingram has some thoughts.

Mr. Ingram: Senator, I certainly wouldn't say no, if I were a media company, to payments from anyone if they wanted to give me money. I don't think money from Google and Facebook is going to make the difference for many media entities. I don't think it's going to save them. I don't think it's going to produce a sort of sustainable future. To be honest, I don't think it's good to rely too much on those types of payments.

I'm much more interested in changes that have allowed foundations or wealthy individuals to donate money or provide sustaining funding, something that's quite common in the U.S. for some pretty significant journalism outlets. I'm more interested in the power of subscriptions in communities to fund their own news entities, as opposed to relying on a cheque here or there from a large company that may never even have heard of the town where you are trying to produce journalism.

Senator Miville-Dechêne: Thank you both.

Senator Woo: I have a technical question for Mr. Kee. You mentioned, I think it was, 1.5% of all the searches are done through the news feature on Google Search. Is that what you meant?

Mr. Kee: No. That was actually for Google Search generally. So 1.5% of all searches in 2019 on Google Search in Canada were ones that we were able to identify as being news-related. It's a fairly small percentage of overall queries.

Just to step back, when you think about your own use case for Google searches, the vast majority of Google searches are fact-based queries, like, "What is this dollar amount when changed from U.S. dollars to Canadian?" It is, "How do I actually measure this," versus looking for news-related information. It's a fairly small percentage that are news-related queries. Certainly, most news-related queries, as I said, are not actually monetized; they don't earn revenue.

Senator Woo: Yes, I understood that. It's not about using the news button on the Google Search page, even though I would quibble about whether you can actually distinguish between my

Je note que M. Greenspon a articulé une approche de type FMC — Fonds des médias du Canada. Je peux en comprendre l'attrait, mais je dirai aussi que les revenus que Google tire des actualités ne sont pas très importants. Il n'apportera pas les contributions nettes que le secteur attend, je pense.

Dans ce cas, est-il préférable de recourir à une négociation collective à ce sujet? Permettez-moi de laisser la place à M. Ingram. Je suis sûr qu'il a quelques idées.

M. Ingram : Sénatrice, si j'étais une entreprise de médias, je ne refuserais certainement pas de recevoir des paiements de quiconque souhaite me donner de l'argent. Je ne pense pas que l'argent de Google et de Facebook va changer la donne pour de nombreuses entités médiatiques. Je ne pense pas que cela va les sauver. Je ne pense pas que cela va produire une sorte d'avenir durable. Pour être honnête, je ne pense pas qu'il soit bon de trop compter sur ce type de paiements.

Je suis beaucoup plus intéressé par les changements qui ont permis à des fondations ou à des personnes fortunées de faire des dons ou de fournir un financement durable, ce qui est assez courant aux États-Unis pour certains organes de journalisme assez importants. Ce qui m'intéresse plus, c'est le pouvoir des abonnements dans les collectivités, pour financer leurs propres entités de nouvelles, plutôt que de compter sur un chèque ici ou là d'une grande entreprise qui n'a peut-être même jamais entendu parler de la ville où vous essayez de produire du journalisme.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci à vous deux.

Le sénateur Woo : J'ai une question technique pour M. Kee. Vous avez mentionné, je crois, que 1,5 % de toutes les recherches sont réalisées au moyen de la fonction Actualités de la recherche de Google. Est-ce ce que vous vouliez dire?

M. Kee : Non. C'était en fait pour la recherche Google en général. Donc, 1,5 % de toutes les recherches réalisées en 2019 sur Google au Canada étaient celles que nous avons pu identifier comme étant liées aux actualités. C'est un pourcentage assez faible de l'ensemble des requêtes.

Pensez à votre propre utilisation des recherches sur Google. La grande majorité des recherches sur Google sont des requêtes basées sur des faits, comme « que vaut le dollar américain lorsqu'il est converti en dollar canadien ». Les utilisateurs se demandent « comment puis-je mesurer ceci » et ne recherchent pas des renseignements liés aux actualités. Les requêtes liées aux actualités représentent un pourcentage relativement faible. Il est certain que la plupart des requêtes liées aux actualités, comme je l'ai dit, ne sont pas réellement monétisées; elles ne génèrent pas de revenus.

Le sénateur Woo : Oui, j'ai compris cela. Il ne s'agit pas de cliquer sur « Actualités » sur la page de recherche Google, même si je ne suis pas sûr que vous puissiez faire la distinction entre

search being a news query or a more generic, fact-based query. If I want to find a news item, I would just put some keywords. That might come across as a kind of fact-based question. We'll set that aside.

I'm interested in Showcase. You say it may be coming to Canada, but it's not here yet. You're working with a number of specially chosen companies to produce, if I can use the term, value-added services, beyond the links and beyond the short snippets. Are you becoming an aggregator?

Mr. Kee: I wouldn't say any more than we may or may not already be. Some would qualify Google News as an aggregation service already. Again, we just provide links and headlines and snippets and drive traffic, but it is organized around stories. So it functions as an aggregator in that sense.

Senator Woo: So aggregator, plus, plus?

Mr. Kee: This is the difference between what we currently do through Google News versus what Showcase is. Showcase is about expanding to Google News to actually include not just snippets but also fulsome content that is provided to us by the publisher in a bespoke kind of way.

Senator Woo: I totally get that. Should companies that are not part of Google Showcase be worried that they will be a second or third tier of providers who don't get the traffic that you will naturally want to favour?

Mr. Kee: It won't affect traffic. It only affects the availability of content that's within the Google News and Google Discover services. That's certainly an ongoing conversation that we're facing in a number of jurisdictions where we have actually launched the product.

Certainly, there are concerns that have been raised around this. As I said, we are very much focused on public interest journalism. We are focused on a wide range of diverse publications that are available to participate in the program, which includes, again, French and English, local, regional and national, across the board. It's really about their capacity to actually participate in the program, to provide us the level of content at the frequency that we would need it, versus anything else, which is why we've been having those ongoing conversations.

I don't expect it would actually have a significant impact necessarily on the traffic they receive, but again we'll see how that plays out.

une recherche liée aux actualités et une recherche plus générique basée sur des faits. Si je veux trouver un article d'actualité, il me suffit d'entrer quelques mots clés. Cela pourrait être perçu comme une sorte de question basée sur des faits. Mais laissons cela de côté.

Je m'intéresse à Showcase. Vous dites qu'il pourrait arriver au Canada, mais ce n'est pas encore le cas. Vous travaillez avec un certain nombre d'entreprises spécialement choisies pour produire, si je peux utiliser ce terme, des services à valeur ajoutée, au-delà des liens et des courts extraits. Devenez-vous un agrégateur?

M. Kee : Pas plus que nous ne le sommes peut-être déjà. Certains qualifiaient déjà Google Actualités de service d'agrégation. Encore une fois, nous nous contentons de fournir des liens, des titres et des extraits et de générer du trafic, mais le service est organisé autour d'histoires. En ce sens, il fonctionne comme un agrégateur.

Le sénateur Woo : Donc agrégateur, plus, plus?

M. Kee : C'est la différence entre ce que nous faisons actuellement avec Google Actualités et ce que représente Showcase. Showcase est une extension de Google Actualités visant à inclure non seulement des extraits, mais aussi un contenu complet qui nous est fourni par l'éditeur de manière personnalisée.

Le sénateur Woo : Je comprends tout à fait. Les entreprises qui ne font pas partie de Google Showcase doivent-elles craindre de se retrouver parmi les fournisseurs du deuxième ou troisième rang qui n'obtiennent pas le trafic que vous voudrez naturellement favoriser?

M. Kee : Cela n'affectera pas le trafic. Cela n'affecte que la disponibilité du contenu qui se trouve dans les services Google Actualités et Google Discover. Cette question est un sujet de discussion actuellement dans un certain nombre de pays où nous avons lancé le produit.

Il y a bien sûr des préoccupations qui ont été soulevées à ce sujet. Comme je l'ai dit, nous sommes très attachés au journalisme d'intérêt public. Nous nous concentrerons sur un large éventail de publications diverses qui ont la possibilité de participer au programme, qui comprend, encore une fois, le français et l'anglais, le local, le régional et le national, dans tous les domaines. Tout dépend vraiment de leur capacité de participer au programme, de nous fournir le niveau de contenu à la fréquence dont nous avons besoin, par rapport à toute autre chose, et c'est la raison pour laquelle nous avons ces discussions qui se poursuivent.

Je ne m'attends pas à ce que cela ait nécessairement un effet considérable sur le trafic qu'ils reçoivent, mais encore une fois, nous verrons comment cela se passe.

Senator Woo: I may have sounded sceptical. Maybe I am a little bit, but there is a potential upside here in the sense that if you were to have different kinds of showcases that were very expansive and would broaden their coverage of different types of news — essentially, if you add more value to what the providers give you in raw form, maybe it could be helpful to the industry as a whole. But if it's only limited to a top tier of providers that you've anointed, that's going to be limiting in competition. Anyway, that's a comment rather than a question. Maybe you want to respond and then back to the chair.

Mr. Kee: Number one, I would say that's a perfectly fair concern, which is why we're very focused on small, local publishers. The overwhelming majority are small, local and community publishers, not the large national guys.

Senator Woo: Thank you.

[Translation]

Senator Cormier: I am going to try to summarize what I have understood from what we have heard this evening — and perhaps stray from Bill S-225. When we talk about the media, about the issues, we are talking about access to revenue, the sustainability of the media, the independence of the journalism industry. When we talk about revenue, we are thinking about the big companies, the government, subscriptions, advertising. We don't want the media to depend on governments or the big platforms. But media organizations are not all starting off from the same point. There are big companies and small media organizations. The solutions are complex. In these circumstances, what is the role of a bill like Bill S-225? Is the solution actually a tax? Who can answer that question? I am asking Mr. Kee and Mr. Ingram. What role can each of you play in this rather complex system where the solution is not limited to one element?

[English]

Mr. Kee: Number one, in terms of not being one solution, you're exactly right. This is not an easily solvable problem. There is no silver bullet or one solution that will resolve this. Even with the emergence of some of the new business models we've seen with the digital-first publishers, there isn't a consistent approach. There is a vast diversity.

One the key things that government should do — again, initiatives like this are worthwhile in terms of actually driving it forward — is actually bring the parties to the table, not to negotiate deals but to listen. We need to start having robust conversations about how we move forward collectively, because that's how we build a sustainable news ecosystem that works for everyone in the long run. It isn't anyone's fault that we got to

Le sénateur Woo : J'ai peut-être eu l'air sceptique. Peut-être que je le suis un peu, mais il y a un avantage potentiel, car si vous aviez divers types de vitrines très étendues qui élargiraient leur couverture de différents types de nouvelles — essentiellement, si vous ajoutiez plus de valeur à ce que les fournisseurs vous donnent sous forme brute —, peut-être que cela pourrait être utile à l'industrie dans son ensemble. Mais si cela se limite à un groupe de fournisseurs de premier plan que vous avez désignés, la concurrence sera limitée. Quoi qu'il en soit, c'est un commentaire plutôt qu'une question. Peut-être voulez-vous réagir, puis la parole reviendra à la présidence.

M. Kee : Tout d'abord, je dirais que votre préoccupation est tout à fait juste, et c'est la raison pour laquelle nous sommes très concentrés sur les petits éditeurs locaux. L'écrasante majorité d'entre eux sont de petits éditeurs locaux et communautaires, et non pas de grands éditeurs nationaux.

Le sénateur Woo : Merci.

[Français]

Le sénateur Cormier : Je vais essayer de synthétiser ce que j'ai compris de ce que nous avons entendu ce soir — et peut-être que je m'écarte du projet de loi S-225. Quand on parle des médias, des enjeux, on parle de l'accès au revenu, de la durabilité des médias, de l'indépendance de l'industrie journalistique. Quand on parle des revenus, on pense aux grandes compagnies, au gouvernement, aux abonnements, à la publicité. On ne veut pas que les médias dépendent des gouvernements ou des grandes plateformes. Or, les organisations médiatiques ne partent pas toutes du même point. Il y a les grandes compagnies et les petites organisations médiatiques. Les solutions sont complexes. Dans ce contexte, quel est le rôle d'un projet de loi comme le projet de loi S-225? Est-ce que, effectivement, la solution est une taxe? Qui peut répondre à cette question? Je pose la question à M. Kee et à M. Ingram. Quel rôle chacun d'entre vous peut-il jouer dans ce système assez complexe où la solution ne se limite pas à un seul élément?

[Traduction]

M. Kee : Premièrement, vous avez tout à fait raison de dire qu'il n'y a pas une seule solution. Ce n'est pas un problème facile à résoudre. Il n'y a pas de solution miracle ou de solution unique pour le résoudre. Même avec l'émergence de certains des nouveaux modèles commerciaux que nous avons vus avec les éditeurs numériques, il n'y a pas d'approche cohérente. Il y a une grande diversité.

L'une des principales choses que le gouvernement devrait faire — encore une fois, les initiatives comme celle-ci sont utiles pour faire avancer les choses —, c'est d'amener les parties à la table, non pas pour négocier des accords, mais pour écouter. Nous devons commencer à discuter sérieusement de la façon d'avancer collectivement, car c'est ainsi que nous construirons un écosystème durable d'actualités qui fonctionnera pour tout le

where we are. It just is. However, everyone agrees that journalism is a public good, so how do we actually resolve that problem? I don't have an easy solution, because there isn't one.

I do think we have to have a flexible approach that adapts to the realities each individual news publisher will face. I think Bill S-225 is well intentioned, but I just think that's a particular approach that isn't necessarily going to work in the way it is intended. However, I do think it is good as a triggering event for bringing parties together, where we can actually have collective discussions about what the way forward is and how to actually build a sustainable ecosystem together.

The Chair: Mr. Ingram, last word to you, sir.

Mr. Ingram: I feel a lot of pressure.

Senator Cormier: Don't.

Mr. Ingram: I would definitely agree that we have to try everything — almost everything. We need all the tools we can find. We need tools that haven't even been invented yet. I'm not convinced that Bill S-225 is going to be one of those tools. It may be a broken hammer, if you will. I'm trying to think of a good analogy. However, we definitely need as many different kinds of solutions as we can find.

The Chair: Thank you.

Senator Cormier: Thank you.

The Chair: Thank you to everybody. This brings us to the end of the meeting. I'd like to thank Mr. Kee and Mr. Ingram for their testimony and to all the witnesses today for taking the time to meet with us. Your contributions are extremely helpful in our consideration of this bill.

The next meeting of this committee will take place Wednesday, June 16, at our usual time of 6:30 p.m. EST. With that, I wish everybody a good evening. Thank you for participating.

(The committee adjourned.)

monde à long terme. Ce n'est la faute de personne si nous sommes arrivés là où nous sommes. C'est ainsi. Cependant, tout le monde s'accorde à dire que le journalisme est un bien public, alors comment résoudre ce problème? Je n'ai pas de solution facile, car il n'y en a pas.

Je pense que nous devons avoir une approche flexible qui s'adapte aux réalités auxquelles chaque éditeur de presse sera confronté. Je pense que le projet de loi S-225 part d'une bonne intention, mais je pense simplement qu'il s'agit d'une approche particulière qui ne va pas nécessairement fonctionner de la manière prévue. Cependant, je pense qu'il serait bon, comme événement déclencheur, de réunir les parties afin que nous puissions avoir des discussions collectives sur la voie à suivre et sur la façon de construire ensemble un écosystème durable.

Le président : Monsieur Ingram, vous avez le dernier mot.

M. Ingram : Je ressens beaucoup de pression.

Le sénateur Cormier : Il ne faut pas.

M. Ingram : Je suis tout à fait d'accord pour dire que nous devons tout essayer — presque tout. Nous avons besoin de tous les outils que nous pouvons trouver. Nous avons besoin d'outils qui n'ont même pas encore été inventés. Je ne suis pas convaincu que le projet de loi S-225 sera l'un de ces outils. C'est peut-être un marteau cassé, si vous voulez. J'essaie de trouver une bonne analogie. Cependant, nous avons certainement besoin d'autant de types de solutions différentes que nous pouvons en trouver.

Le président : Merci.

Le sénateur Cormier : Merci.

Le président : Merci à tous. Ceci nous amène à la fin de la séance. J'aimerais remercier M. Kee et M. Ingram de leurs témoignages, ainsi que tous les témoins d'aujourd'hui, d'avoir pris le temps de nous rencontrer. Vos contributions sont extrêmement utiles pour notre examen de ce projet de loi.

La prochaine séance du comité aura lieu le mercredi 16 juin, à notre heure habituelle, soit 18 h 30, HNE. Sur ce, je souhaite à tous une bonne soirée. Je vous remercie de votre participation.

(La séance est levée.)